



**Ministère des Eaux et Forêts, de  
l'Environnement et du Développement  
Durable**

---

Projet OIBT 392/06 rev2(F)

« Projet Régional d'Exploitation à Faible Impact dans les Pays du Bassin du Congo »

# RAPPORT D'ACHÈVEMENT

---

AGENCE D'EXECUTION



**Tropical  
Forest  
Foundation**

**Organisation  
Internationale  
des Bois  
Tropicaux**



## Rapport d'achèvement du projet

1.1 Intitulé: Phase 1: Projet régional de l'Exploitation à Faible Impact dans le Bassin du Congo.

1.2 Numéro d'ordre: PD 392/06 Rev2 (F)

1.3 Agence d'exécution: Tropical Forest Foundation

1.4 Gouvernement(s) hôte(s): Gabon

1.5 Date de démarrage: 1<sup>er</sup> mars 2008

1.6 Durée (mois): 24 Mois

1.7 Coûts du projet (US\$):

| <u>Source</u> | <u>Contribution (US\$)</u> | <u>FCFA</u>  |
|---------------|----------------------------|--------------|
| OIBT          | 1.098.643                  |              |
| MINEF (Gabon) | 30.000                     | 19,5 million |
| TFF/WCS       | 164.976                    |              |
| <b>TOTAL</b>  | <b>1.293.619</b>           |              |

le 12 Juillet 2010

# CONTENU

|     |  |    |
|-----|--|----|
| 1.  | Identification du projet .....   | 5  |
| 1.1 | Contexte .....   | 5  |
| 1.2 | Origines et problème .....   | 9  |
| 2.  | Objectif et stratégie d'exécution du projet .....                              | 12 |
| 3.  | Degré de réalisation du projet (éléments du projet planifiés et exécutés)..... | 14 |
| 4.  | Résultat du projet, participation des bénéficiaires visés.....                 | 14 |
| 5.  | Bilan et analyse .....   | 45 |
| 6.  | Enseignements dégagés.....   | 51 |
| 7.  | Conclusions et recommandations .....   | 53 |

## RESUME ANALYTIQUE

Le projet 392/06 rev 2 F Projet Régional d'Exploitation à Faible Impact dans les Pays du Bassin du Congo a duré de février 2008 à mars 2010. Le projet était exécuté par la Tropical Forest Foundation à travers son sous-traitant FORM International et sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, des Forêts, des Eaux et du Développement Durable en partenariat avec le WCS et l'ENEF.

Le projet était formulé pour répondre à la demande croissante de formation forestière pratique dans le Bassin du Congo. Cette demande augmente rapidement, mais est seulement satisfaite par des formateurs venant de hors du bassin du Congo. Ceci augmente les coûts des formations et diminue la fréquence des formations ainsi que les sujets acceptés. En créant une capacité locale la fréquence des formations peut augmenter et les coûts peuvent diminuer, de cela les employés du secteur bois, étudiants de la foresterie et les membres de l'administration profiteront.

Le projet avait deux objectifs spécifiques.

Objectif spécifique n°1 : augmenter la sensibilisation et la promotion de l'adoption des techniques d'EFI dans la région, notamment en démontrant les opportunités et la faisabilité de l'EFI sous différentes conditions.

Objectif spécifique n°2 : Rédiger, améliorer et fournir des supports des cours en EFI dans la région et créer une capacité de formation, incluant le renforcement des instituts de formation professionnelle.

Le projet a sensibilisé les acteurs du secteur privé, de l'administration, des étudiants et des Organisations Non Gouvernementales. Le projet a ainsi formé plus de 250 personnes à des niveaux différents sur les sujets de l'exploitation à faible impact. A travers des séminaires l'EFI a été introduit sur un public plus large.

Le projet a développé les modules de formation pour 10 sujets différents de l'exploitation à faible impact. Ces modules ont été testés chez plusieurs sociétés au Gabon et au Cameroun. 170 personnes ont été formées avec ces modules. Pour deux modules des guides pratiques ont été développés et imprimés (abattage et débardage). Le projet a formé des formateurs qui sont capables de donner des formations dans plusieurs sujets sur demande.

Le projet a créé et exploité une forêt modèle où des recherches de faisabilité ont été faites.

Généralement on peut conclure que le projet a été un succès. Il est devenu clair par contre que la pérennisation des résultats va demander un effort supplémentaire pendant une seconde phase dans laquelle une structure légale est créée, encore plus de formateurs sont formés et les sources de financement sont sécurisées à long terme par l'intégration du centre dans les structures de l'état Gabonaise.

# 1. IDENTIFICATION DU PROJET

## 1.1 Contexte

Durant les dernières années des diverses organisations et provisions de politique ont été créées pour développer et appliquer des politiques forestières coordonnées pour la région.

### Politiques régionales

La **Conférence des Ministres en Charge des Forêts de l'Afrique Centrale (COMIFAC)**, créée pour coordonner et superviser l'application des recommandations issues de la réunion des Chefs d'Etats de l'Afrique centrale, appelée aussi la Déclaration de Yaoundé.

Les pays-membres de COMIFAC sont le Gabon, le Cameroun, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la Guinée Equatoriale et le Tchad. Le Secrétariat exécutif de COMIFAC est basé à Yaoundé et représenté au niveau individuel de chaque état membre par un forum consultatif national sur les forêts.

Le Secrétariat exécutif est responsable pour la préparation et la supervision de l'application du plan joint subrégional pour les forêts. Dans ce 'Plan de convergence, Actions Prioritaires' (à appeler "Plan d'actions"), les ministres se sont convenus de, entre autres, la standardisation du développement, de l'approbation, de l'application et du suivi des plans d'aménagement forestier durable et de l'intégration des aspects de la faune dans ses plans. En plus, la lutte contre l'exploitation illégale du bois et des ressources naturelles, comme le gibier et d'autres produits forestiers, est un objectif, de même que le développement durable des Produits Forestiers Non-Ligneux (PFNL).

Ces trois objectifs ne mentionnent pas explicitement l'Exploitation à Faible Impact, si bien que l'application des techniques d'EFI contribuera considérablement à l'achèvement de ces buts.

Le siège principal de l'**Organisation Africaine du Bois (OAB)** est basé à Libreville au Gabon. Cette organisation intergouvernementale est chargée de traiter des questions en relation avec le commerce du bois et l'aménagement durable des forêts dans les 13 pays membres de l'Afrique centrale et de l'Ouest. Ensemble avec l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT), L'OAB a développé des Critères et Indicateurs pour l'aménagement durable des forêts tropicales africaines (ADF). L'OAB reconnaît l'importance de l'EFI pour arriver à l'ADF, ce qui est exprimé dans l'Indicateur 3.2.1 : "Les techniques d'exploitation à faible impact sont définies au niveau national et appliquées".

### Gabon, politiques nationales

L'exploitation forestière pour l'exportation du bois connaît une histoire plus ancienne au Gabon comparée à d'autres pays dans la sous-région. L'intérêt des colonisateurs européens dans les bois du Gabon date depuis la fin des années 1800 et elle a toujours été fixée sur une espèce, l'Okoumé (*Aucoumea klaineana*). Le Gabon est le fournisseur principal mondial de l'Okoumé, comme cette espèce est la plus importante dans les forêts naturelles gabonaises.

C'est pour cela, qu'une grande partie de la politique forestière gabonaise est visée à la régularisation de la production et de l'export de l'Okoumé, en particulier sur les marchés de l'Asie et de l'Europe. Les entreprises forestières majeures opérant au Gabon sont d'une partie dominante part des propriétés multinationales avec des capitaux étrangers.

L'économie du Gabon est dominée par l'extraction de pétrole brut, ce qui contribue avec plus de 80 pourcent au produit intérieur brut (PIB). La contribution de l'industrie de bois au PIB est estimée à 4 pourcent. Cependant, l'industrie de bois procure plus d'emploi que toute autre industrie dans le secteur privé du Gabon, comme elle emploie environ 28 pourcent de la population active totale du pays. (Direction Général des Forêts, 2003).

L'industrie de bois est aussi la seconde plus grande source de revenus d'export (après les produits pétroliers). Avec la déclinaison de la production pétrolière des dernières années l'importance relative de l'exploitation forestière s'est accrue. Le secteur de l'environnement forêt, tout en étant la seconde plus grande source de revenus d'exports, a été identifié comme une solution alternative au concept du développement durable.

L'exploitation forestière et l'industrie de bois sont des industries croissantes à grande vitesse. Les surfaces attribuées pour des concessions forestières ont presque doublé dans les cinq années entre 1994 et 1999, de façon que les concessions forestières au Gabon en 2004 couvrent un peu plus que la moitié de toutes forêts au Gabon. Des droits de concession y ont été attribués pour 11 millions d'hectares, tandis que la surface totale des forêts est de 20.677.000 hectares, soit 80,2 pourcent de la surface terrestre totale.

L'article 13 de la loi forestière de 2001 déclare toutes les forêts du Gabon partie du domaine national forestier et propriété exclusive de l'Etat (le Gouvernement du Gabon, 2001). Le domaine national forestier est subdivisé en deux types d'utilisation : les forêts permanentes et les forêts non-permanentes. Les forêts permanentes sont attribuées pour demeurer des forêts et ne peuvent être converties dans d'autres types d'utilisation comme domaines agricoles ou pâturages. Les forêts non-permanentes peuvent être déforestées et converties en d'autres types d'utilisation si besoin.

Toute exploitation forestière de bois est pré conditionnée par une licence émise par l'administration forestière. Les communautés locales, cependant, jouissent des droits traditionnels d'usage sur quelques produits forestiers. Les droits traditionnels d'usage sont fixés par des régulations de l'Etat après consultation avec les populations locales.

**Le Programme Régional Centrafricain pour l'Environnement (Central African Regional Program for the Environment - CARPE)** est une initiative à long terme de l'USAID pour traiter les questions de déforestation et de perte de biodiversité dans la zone forestière du Bassin du Congo.

CARPE est un des partenaires du Partenariat de la Forêt du Bassin du Congo (**Congo Basin Forest Partnership - CBFP**) et les Etats Unis utilisent CARPE pour administrer et financer les activités du CBFP.

Le CBFP était lancé en septembre 2002 au Sommet mondial du développement durable à Johannesburg, Afrique du Sud. Ce partenariat flexible est une association volontaire et non-obligatoire de gouvernements, entreprises privées et la société civile formée pour appliquer l'agenda du développement durable approuvé au sommet. Le CBFP est aussi défini dans la Déclaration de Yaoundé, approuvée en 1999 par les chefs d'Etat des pays du Bassin du Congo. Les objectifs de ce partenariat sont :

- La promotion du développement économique ;
- Allègement de la pauvreté ;
- Gouvernance améliorée ;
- Conservation des ressources naturelles par un appui à un réseau de parcs nationaux et aires protégées, des concessions forestières sous aménagement durable et de l'assistance aux communautés dépendantes de la conservation des ressources particulières forestières et fauniques des onze paysages-clé dans six pays centrafricains.

Les objectifs du CBFP concernant l'aménagement forestier durable seront supportés par l'application des techniques d'EFI à travers de concessions forestières correctement aménagées ainsi que par l'impact réduit sur la faune.

**UICN-BRAC**, le bureau régional de l'UICN pour l'Afrique centrale, assure la coordination du Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (**RIFFEAC**), composant de huit écoles forestières et instituts de recherche fondés sous la Déclaration de Libreville en octobre 2001.

L'objectif principal du RIFFEAC est de promouvoir la collaboration sous-régionale entre les institutions de formation en vue d'améliorer la qualité de la formation pour répondre aux besoins de la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

RIFFEAC traite les questions suivantes :

- L'intégration de la notion d'aménagement durable des ressources forestières dans l'éducation et la création de leurs institutions ;
- L'harmonisation de programmes et d'activités éducatives ;
- Le traitement de problèmes communs et la recherche de solutions ;
- La promotion d'échanges entre les membres, en particulier dans les domaines d'enseignement et de la recherche ;
- L'élaboration d'un programme de référence en Aménagement forestier pour l'Afrique Centrale.

L'UICN-BRAC a facilité la mise en œuvre du Projet PD 189/03 Rev.1 (I) : « Appui à la mise à jour de la formation en aménagement forestier et la gestion des concessions forestières dans les écoles forestières d'Afrique centrale » OIBT/UICN-ENEF-Gabon/IPFE ;

La Conférence sur les Ecosystèmes des Forêts Denses Humides de l'Afrique Centrale (**CEFDHAC** ou le "**Processus de Brazzaville**"), créée en mai 1996, est une plateforme pour la consultation et l'échange d'expériences dans les écosystèmes forestiers de la région et l'orientation par une association de tous les groupes d'acteurs travaillant dans le Bassin du Congo. L'UICN-BRAC assure le rôle d'Agence de Facilitation de la CEFDHAC et c'est grâce à la CEFDHAC que le RIFFEAC a été lancé.

L'objectif englobant de la CEFDHAC est d'encourager les acteurs associés à l'aménagement forestier dans les pays centrafricains de conserver leurs écosystèmes forestiers et d'assurer que les ressources y présentes seront utilisées de façon durable. En mai 2001 elle a facilité l'organisation d'une conférence internationale sur l'exploitation à faible impact en Afrique Centrale.

Une initiative relativement nouvelle est **FORCOMS**, un système de contrôle des concessions forestières en Afrique centrale. Le but de ce programme est de fournir de l'accès public à de l'information vérifiée au niveau des concessions sur les actions importantes et engagements volontaires par des producteurs de bois en Afrique centrale pour supporter l'aménagement forestier légal et durable (comme défini par des indicateurs).

Pour atteindre ce but, FORCOMS opère selon les principes suivants :

- Les concessionnaires forestiers consentent à ce qu'ils soient contrôlés et à fournir volontairement à une personne morale indépendante la totalité des données nécessaires pour les indicateurs convenus auparavant.
- Une personne morale indépendante réunit les données et entreprend, là où nécessaire, des vérifications et analyses limitées spontanées dans le terrain afin de pouvoir rapporter les constatations basées sur les indicateurs.
- Un comité directeur, composé de représentants d'institutions ONG, de donateurs et du secteur privé surveille le processus pour guider et valider le système.
- La personne morale indépendante rapporte périodiquement ses constatations par moyen d'un site Internet et des comptes rendus imprimés au marché de bois tropicaux.

Le FORCOMS est un moyen possible pour la distribution de l'information sur l'EFI. En plus, il pourrait également fonctionner comme stimulant pour des entreprises ayant complété fructueusement un cours en EFI à être mentionnée sur ce site Internet.

**L'OIBT** a supporté plusieurs activités (courantes) au Gabon. Deux projets récemment complétés contiennent des éléments intéressants pour ce projet d'EFI. Il s'agit de :

- PD9/98 Rev.2, "Publication, testing and clarification of ITTO's Criteria and Indicators for the sustainable management of Gabon's forests" ("Publication, tests et interprétation des Critères et Indicateurs de l'OIBT pour l'aménagement durable des forêts du Gabon")
- PD17/98.Rev.3, "Forest Inventory and production of management plans for areas of reserved production forests in the first zone of Gabon" ("Inventaire forestier et production de plans d'aménagement pour des aires de forêts de production réservées dans la première zone du Gabon").

Ces projets faisaient partie des efforts pour assister des membres de l'OIBT d'atteindre l'Objectif Année 2000 (Year 2000 Objective), un essai à long terme exigeant des données de planification et, pour quelques pays, une manière de valider et démontrer des systèmes d'aménagement.

Actuellement trois projets de l'OIBT sont en cours d'application au Gabon. Dans le projet PD8/98 Rev.4 une aire de démonstration d'aménagement durable de forêts gabonaises est en cours de développement. Ce projet contient l'établissement d'une aire de démonstration d'environ 100.000 hectares chez un concessionnaire en opération, où les activités menant à l'aménagement forestier durable pourront être testées et démontrées. Cette aire de démonstration fournit aussi une formation pour des employés et crée de l'information additionnelle sur l'aménagement forestier durable.

PD56/00 Rev.3 est en cours de développement de deux modèles informatisés à intégrer dans le **STATFOR**, le Système gabonais d'information statistique et d'aménagement.

PD189/03 Rev.1 est particulièrement intéressant pour le projet d'EFI. Il s'agit d'un projet de soutien pour la mise à jour de la formation en aménagement forestier et en gestion des concessions forestières aux écoles forestières de l'Afrique centrale et il est exécuté par l'UICN. L'un des goulets dans l'application de l'aménagement forestier durable est la qualification insuffisante du personnel forestier. Ce projet traitera ce problème par :

- Le développement d'un programme de référence de formation en aménagement forestier et en gestion de concessions forestières dans toutes institutions de formation forestière.
- Mise à jour de programmes d'études en aménagement et gestion forestière.
- L'acquisition et l'application de méthodes pédagogiques appropriées pour la formation en gestion forestière. Le projet

**L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)** est l'un des plus importants établissements de l'Afrique centrale qui offre des formations adaptées à la gestion des forêts tropicales humides. L'objectif principal de l'école est la formation des techniciens pour la gestion des ressources forestières du Gabon.

L'organisation des enseignements relève de la direction des études qui comporte cinq départements : le département des sciences fondamentales, le département de l'aménagement de la gestion des forêts et de l'environnement, le département de l'exploitation forestière et de la technologie du bois, le département de la faune et de la chasse, et le département de la pêche et de l'aquaculture.

Les enseignements dispensés comportent : des cours théoriques, des travaux pratiques, des visites d'études, des stages (immersion, entreprise et fin de cycle). TFF et ENEF ont conclu un accord-cadre dans le contexte de ce projet pour l'érection au Gabon, d'un Centre de formation en exploitation forestière à faible impact.



## 1.2 Origines et problème

Les méthodes d'exploitation forestière conventionnelle prévalent toujours en Afrique. Il est approuvé communément que l'introduction de solides techniques d'exploitation à faible impact (EFI) peut réduire de façon substantielle les impacts négatifs sur l'environnement, la faune y inclus, et améliorer l'utilisation du bois et le rétablissement de la forêt.

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a publié en 1996 le Code modèle FAO des pratiques d'exploitation forestière. Ce Code sert comme base solide pour une approche universelle, qui, cependant, fallait être harmonisé pour l'application régionale et locale.

Pour cela, la FAO a complété en 2003 le Code Régional d'Exploitation Forestière à Faible Impact dans les Forêts Denses Tropicales Humides d'Afrique Centrale et de l'Ouest. A ce jour la formation et l'application de l'EFI se sont concentrée sur l'Asie du Sud-est et l'Amérique du Sud, mais il y a été entrepris très peu d'action coordonnée pour améliorer la situation en Afrique.

Plusieurs activités à petite ou moyenne échelle ont été entreprises pendant la dernière décennie dans le but d'améliorer les pratiques d'exploitation forestière en Afrique. Malgré quelques projets d'EFI spécifiques dans le passé, il n'a pas été possible de créer de l'élan pour changer l'exploitation conventionnelle en EFI sur une échelle plus large et plus structurée. Quelques-unes des plus grandes entreprises internationales opérant dans le Bassin du Congo ont commencé de former leur personnel en planification correcte et en techniques spécifiques d'EFI comme l'abattage contrôlé.

Toutefois, ces activités ne sont pas visées consciemment sur l'amélioration de l'infrastructure pour le développement et la formation dans la rangée complète des concepts et techniques d'EFI.

### La phase pilote : Le projet TFF: Formation en EFI en Afrique centrale

La Tropical Forest Foundation (TFF) a développé des modules d'EFI adaptés aux circonstances locales au Brésil, en Guyane et en Indonésie. Conscient de la situation au Bassin du Congo, TFF a décidé, en consultation avec des acteurs majeurs dans la région, de développer un projet de formation en EFI en Afrique centrale, basé au Gabon.

Cette initiative couvrirait:

- Détermination des besoins pour une capacité de formation et des besoins pour de la formation spécifique dans la région
- Reconnaissance des modules d'EFI démontrés pratiques pour des situations dans le Bassin du Congo
- La coordination des initiatives dispersées de formation et d'application (d'éléments) d'EFI dans la région.

Le but de cette initiative était de paver le chemin pour une action coordonnée de divers intéressés d'appliquer une série complète et intégrée de concepts et de techniques d'EFI adaptée aux circonstances spécifiques du Bassin du Congo. Ce programme étendu serait accompli à travers d'une série de projets de formation continue et d'augmentation de potentiel institutionnel, comme le projet TFF de formation en EFI en Afrique centrale et d'autres projets orientés vers l'EFI dans le Bassin du Congo.

L'évaluation des besoins a été complétée début 2005 (voir Annexe 3). Une mission a été réalisé au Gabon et Cameroun et de l'information est été collectionné de RCA, RDC et Congo. Elle démontre qu'à part de l'éducation et la formation sylviculturelles, aucun de instituts dans le Congo Basin n'offre de la formation professionnelle ou administrative en techniques d'exploitation, en planification ou en gestion.

TFF prépare des modules pour former aussi des instructeurs dans les disciplines différentes et sera en tant que tel un outil important dans la création de capacités pour la région entière.

Pour cela une coopération étroite est cherchée avec les institutions nationales d'éducation qui pourra mener à une intégration totale de la formation en EFI dans le programme d'éducation forestière.

En novembre 2003 la TFF a entamé, ensemble avec le Ministère Gabonais de l'Economie Forestière, des Eaux, de la Pêche, chargé de l'Environnement et de la Protection de la Nature, un projet de base pour le développement des modules de formation au Gabon. La position excellente du Gabon comme point de départ pour ce qui est visé à se développer en une action régionale, est élucidé en paragraphe 2, Politiques sectorielles. Ce projet TFF d'EFI est en cours d'application en collaboration avec la Sté des Bois de Lastoursville (SBL) et WCS-Gabon (Wildlife Conservation Society) et est financé par la USAID. L'exécution et la formation au terrain seront été réalisées par FORM International, spécialisé dans le domaine de la formation pour le secteur forestier. Il est prévu qu'à la fin de l'année 2005 les résultats suivants seront réalisés:

- Des modules testés in situ pour des situations similaires à l'exploitation pilote (concession SBL au Gabon).
- Collaboration avec des sociétés forestières et parties prenantes dans la région et personnel de l'exploitation formé en EFI à l'exploitation pilote.
- Une forêt modèle d'EFI arrangée pour des buts de formation
- Une concession appliquant de l'EFI et fonctionnant comme aire de démonstration d'EFI en pratique.

#### Processus de la formulation du projet

Des départements gouvernementaux, instituts de formation, grandes et moyennes entreprises forestières et de transformation de bois, des ONG, les gérants de forêts communautaires et associations communautaires ont procuré leur input et démontrent une assiduité prononcée à l'application de la proposition du présent projet. Plus en détail, le processus de la formulation du projet s'est développé le long du trajet suivant:

Une équipe des experts de TFF et FORM ont identifié pendant des missions en 2004 et début 2005 des partenaires et intéressés-clés pour leur input et assistance à ce projet. Ces partenaires et intéressés se sont subdivisés comme suite :

- Institutions de formation : Ces instituts de formation jouent un rôle dans la formation/éducation du cadre, des ouvriers et des experts dans le domaine de la gestion forestière, notamment ENEF et Université Omar Bongo Libreville ;
- Organisations et individus demandeurs : il s'agit des compagnies forestières internationales et les petites et moyennes entreprises (PME), CEB-Thanyr, Rougier, Leroy-Gabon, CBG, SEEF, EGG, CoraWood, Mont Pélé Bois ;
- Les institutions qui peuvent stimuler et imposer la formation en EFI : MINEF, les ONG, IFIA, COMIFAC, OAB, UICN Bureau Régional pour l'Afrique Centrale (IUCN-BRAC) ;
- Les organismes qui peuvent fournir de l'assistance technique : WCS Gabon/Congo, CIRAD/Université Gembloux (projet ENEF-CE).

Pendant la phase pilote (janvier 2004-mi 2005) le directeur du projet TFF avait consulté aussi ces organismes pour présenté les objectives de ce projet, d'identifier des points complémentaires avec ces organismes ou projets et finalement de conclure sur leurs inputs éventuels dans la phase suivante du projet.

Ce processus de consultation a résulté à des inputs intéressants et des idées pour l'organisation du projet. Les différents partenaires ont aussi donné leur avis sur la formulation du projet, leur rôle et l'approche à suivre. Des lettres de ces partenaires sont annexées à cette proposition (Annexe 4).

## **Organisation du projet**

Organisme dirigeant et soumettant : Ministère de l'Economie Forestière, des Eaux, de la Pêche, Chargé de l'Environnement et de la Protection de la Nature

Organismes exécutants primaires : TFF  
Gestion de la faune et de l'écosystème WCS Gabon

Sous-traitant : FORM International

Organismes collaborateurs : ENEF, ATIBT/IFIA, UICN Bureau Régional pour l'Afrique Centrale (IUCN-BRAC), Organisation Africaine du Bois (OAB).

Initiatives co-opérantes : Organisations intergouvernementales comme COMIFAC, organismes gouvernementaux, concessionnaires, instituts de formation professionnelle.

## 2. OBJECTIF ET STRATEGIE D'EXECUTION DU PROJET

### 2.1.1 Objectif de développement

L'objectif du projet est de promouvoir et de parvenir l'aménagement forestier durable chez les entreprises forestières au Gabon et dans la région centrafricaine par l'application des pratiques d'Exploitation à Faible Impact dans lesquelles sont incorporées les considérations de la conservation de la faune.

### 2.1.2 Objectifs Spécifiques

Deux objectifs spécifiques ont été identifiés pour ce projet :

- L'augmentation de la sensibilisation et la promotion de l'adoption de l'EFI dans la région par, entre autres, la démonstration des opportunités et de la faisabilité de l'EFI sous des conditions différentes.
- La délivrance et l'amélioration de la rangée complète des cours en EFI dans la région et la création d'une capacité de formation, incluant le renforcement des instituts de formation professionnelle.

### 2.1.3 Stratégie du projet

L'approche fondamentale du projet est basée sur deux aspects importants:

- 1) Création d'une atmosphère bienveillante pour l'intégration de l'EFI dans la politique du gouvernement des centres de formation et de l'entreprise.
- 2) Développement des modules de formation EFI et la capacité professionnelle et de la formation.

#### **Création d'une atmosphère bienveillante**

Des démonstrations pratiques de la faisabilité de l'EFI en Afrique sont la meilleure méthode de convaincre les dirigeants politiques et les gérants des exploitations forestières (référence : projets formation EFI, FORM International, 1995-2004). Avant que ces démonstrations ne soient possibles, les modules corrects devront être développés et supportés, si possible, par de l'information économique. Les avantages de l'EFI seront alors le mieux appréciés par la démonstration de la signification de l'EFI dans les concessions pratiquant la série complète des composantes de l'EFI. Des activités de promotion et de formation seraient concentrées sur des sites où ces conditions et une infrastructure de formation sont déjà présentes.

Les opérations forestières tropicales varient de pays à pays. Tandis que des modules légèrement différents seront nécessaires à travers la région, il sera le mieux de commencer à un seul endroit et d'étendre progressivement vers d'autres pays par un processus d'apprentissage en pratiquant.

#### **Développement des modules et de la capacité**

A ce stade des modules ont été développés au Gabon par le projet d'EFI de TFF, ce qui a pavé le chemin pour le projet par cette proposition (voir Part I 1 Origine).

De l'expérience, obtenue avec d'autres applications des cours de formation, aiderait de percevoir des imperfections. Aussitôt que ces imperfections ont été identifiées, les modules de formation pourront être améliorés et mieux adaptés aux situations différentes.

Ces considérations mènent à la conclusion que l'expansion est à approcher avec précaution et une planification et application prudente sont demandées.

Il semble important de resserrer les liens avec des centres de formation comme l'ENEF et les Universités au Gabon, de compléter et déployer la forêt modèle d'EFI au Gabon et de l'utiliser pour les premières années comme base pilote pour la formation et la promotion de l'EFI dans la région en collaboration avec WCS. Ceci veut dire, que non pas seulement des intéressés au Gabon, mais aussi d'autres pays pourront visiter le site pour une introduction dans la formation et la promotion de l'EFI.

En même temps, des liens avec des écoles professionnelles nationales et avec des concessionnaires intéressés seront établis ou renforcés, tout en utilisant la capacité des réseaux et organisations existantes, par exemple RIFFEAC/UICN, ATIBT/IFIA et OAB. Alternativement, après avoir visité le site au Gabon, l'organisation d'ateliers pour d'autres pays est considérée. Toutefois il manquerait à des tels ateliers l'élément persuasif principal : la démonstration des pratiques d'EFI en forêt. Après complétion de la première phase, comme présenté dans cette proposition, une base solide a été créée pour l'extension de la formation EFI au niveau régional.

Pendant la deuxième phase les résultats de la formation et de la promotion perfectionneront graduellement leur qualité et sur base de ces expériences, des sites de formation pourraient être établis dans d'autres pays du Bassin du Congo comme départements des écoles professionnelles.

### 3. DEGRE DE REALISATION DU PROJET (ELEMENTS DU PROJET PLANIFIES ET EXECUTES)

Les deux objectifs spécifiques du projet PD 392/06 sont :

1. Objectif spécifique n°1 : augmenter la sensibilisation et la promotion de l'adoption des techniques d'EFI dans la région, notamment en démontrant les opportunités et la faisabilité de l'EFI sous différentes conditions.
2. Objectif spécifique n°2 : Rédiger, améliorer et fournir des supports de cours en EFI dans la région et la créer une capacité de formation, incluant le renforcement des instituts de formation professionnelle.

### 3.1 Produit 1.1

**Objectif :** Achèvement d'une aire de démonstration (d'environ 50 – 150 ha) pour démontrer les différences entre EC (exploitation conventionnelle) et EFI dans la forêt réservée pour la formation qui couvre en 2005 environ 12.000 ha.

#### 3.1.1 Situation à l'achèvement du projet

| Activités :  | Mois : | avril | mai | juin | juil. | août | sept. | oct. | nov. | déc. | jan. | fév. | mars. |
|--|--------|-------|-----|------|-------|------|-------|------|------|------|------|------|-------|
|  |        |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |
| 1.1.1 Achèvement de l'exploitation dans la forêt modèle selon les deux techniques, EC et EFI     | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |
| 1.1.2 Etudes et démonstration sur les différences en impact entre les deux méthodes              | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |
| 1.1.3 Indication sur sol des différences perceptibles  | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |
| 1.1.4 Compte rendu détaillé des différences avec commentaires                                    | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |
| 1.1.5 Acquisition d'une aire forestière avoisinante permettant des formations en EFI prolongées. | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |

Réalisé YPO 2009-2010



| Activité   | Pourcentage d'installation | Date de fin |
|--|----------------------------|-------------|
| 1.1.1 Achèvement de l'exploitation dans la forêt modèle selon les deux techniques, EC et EFI     | 100%                       | 31/3/2010   |
| 1.1.2 Etudes et démonstration sur les différences en impact entre les deux méthodes              | 100%                       | 31/3/2010   |
| 1.1.3 Indication sur sol des différences perceptibles  | 100%                       | 31/3/2010   |
| 1.1.4 Compte rendu détaillé des différences avec commentaires                                    | 100%                       | 31/3/2010   |
| 1.1.5 Acquisition d'une aire forestière avoisinante permettant des formations en EFI prolongées. | * changement d'approche    |             |

#### 3.1.2 Commentaires

Les travaux d'exploitation de la forêt modèle ont été retardés due à des problèmes techniques avec les machines du projet. L'exploitation est finalement achevée en février 2010. La mise en place de partenariats (Tractafic, SEEF) ont permis de réaliser ces travaux en réduisant les coûts d'infrastructure, de fonctionnement et d'entretien.

Le projet a à travers le partenariat avec la société SEEF assuré l'achèvement d'une forêt réservée pour la formation, on peut conclure que les sociétés forestières sont réticentes

d'envoyer leur personnel en formation. Les sociétés préfèrent que les formations soient effectuées sur place chez eux. Ceci enlève le bien fondé d'un forêt de formation, comme ce sont surtout les sociétés forestières qui peuvent dans le futur assumer les coûts de formation pratique. Nous proposons donc de ne plus poursuivre un titre au nom du projet. La recherche dans la forêt modèle doit naturellement continuer.

Afin de démontrer les avantages de l'EFI, le projet a mis en place des études économiques (produit 1.3) mais également des études environnementales (produit 1.1.). Deux stagiaires suivis par le projet se sont vus confier des études visant à comparer :

- Le taux de récupération des bois ( $m^3$ /arbre exploité) entre EFI et EC ;
- L'ouverture de la canopée lors de l'exploitation forestière entre EFI et EC.

Par ailleurs, Vincent Medjibé, élève doctorant aux Etats-Unis et de nationalité Centrafricaine, a commencé, en partenariat avec le WCS, une étude sur la thématique du stockage de carbone. Des placettes permanentes ont été mises en place dans la forêt modèle pour comparer la vitesse de régénération de la forêt après exploitation suivant les méthodes d'EC et d'EFI.

Vue la popularité des formations d'abattage contrôlé les efforts de recherche sont surtout concentrés sur ce sujet.

La recherche dans la forêt modèle a pu montrer qu'un volume considérable de grume peut être conservé en utilisant la technique d'abattage contrôlé. Utilisant cette technique les souches sont plus petites et les grumes sont de volume supérieur. L'utilisation de l'abattage contrôlé diminue aussi de manière considérable la fréquence des fentes de grumes.

Sur la taille des trouées d'abattage nous n'avons pas pu observer de différence ainsi que sur les dégâts aux arbres trouvés sur la bordure des trouées s'abattage.

Concernant l'ouverture globale de la forêt nous avons pu démontrer que l'application des techniques EFI diminue les dégâts (ouverture) sur la végétation. Ceci est clair par hectare mais aussi par  $m^3$  de bois produit.

Au total cette recherche a pu montrer l'intérêt de l'application des techniques EFI.

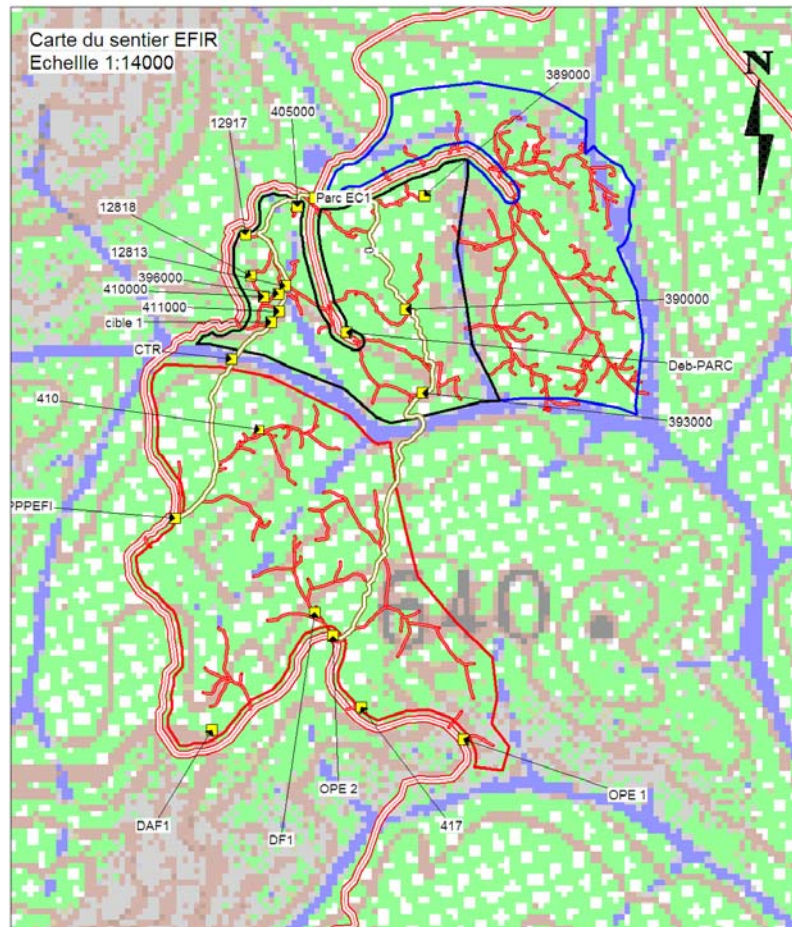
Dans la forêt modèle un sentier à été ouvert qui passe par les grandes erreurs de l'exploitation forestière et qui indique aussi les activités qui ont été bien menés. Ainsi l'indication des différences perceptibles entre EFI et EC a été faite.

Plutôt que de mettre en place une signalétique (temporaire) sur le terrain, le projet a préféré tracer un parcours passant dans les différents compartiments de la forêt modèle.

En effet, le climat particulier de la forêt équatoriale, engendrerait une dégradation trop rapide de la signalisation qui pourrait être mise en place.



Aussi, allier un parcours matérialisé sur le terrain à un mini guide de visite sur lequel figurent les coordonnées GPS, des photos et un texte explicatif des différences constatées présente des avantages éducatives.



A l'issue de l'exploitation, les 3 compartiments ont été visités. A chaque différence, les points GPS, des photos et une description de celles-ci ont été relevées. Enfin, grâce au SIG, un parcours reliant le maximum de points et le plus court possible a été décidé.

Au cours de l'analyse du projet il a été conclu que maintenir une forêt de formation n'est pas pertinent. Le projet n'a donc pas poursuivi l'obtention d'un titre conventionné. La pérennité de la forêt modèle doit être assurée dans le plan d'aménagement de la forêt en question. Ceci a été négocié avec la société et l'aménagiste.

## 3.2 Produit 1.2

**Objectif :** Une étude du niveau de la dépendance d'un support financier par le gouvernement de la viabilité autonome du centre de formation après la période des phases 1 et 2 complétés (recommandation pour un suivi réussi).

### 3.2.1 Situation à l'achèvement du projet

| Activités :   | Mois : | avril | mai | juin | juil. | août | sept. | oct. | nov. | dec. | jan. | fev. | mars |
|---|--------|-------|-----|------|-------|------|-------|------|------|------|------|------|------|
| 1.2.1 Appréciation de l'intérêt démontré dans les cours différents et l'assistance à ces cours  | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |      |
| 1.2.2 Analyse complétée de coûts du projet en opération   | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |      |
| 1.2.3 Etude de faisabilité et prévision de coûts des centres de formation affiliés dans tout le Bassin du Congo   | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |      |
| 1.2.4 Pronostics réalistes basés sur les résultats des activités 1.2.1. 1.2.2 et 1.2.3, de l'assistance future aux cours et de l'information réunie des institutions diverses dans le Bassin du Congo | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |      |
| 1.2.5 Interview, sondage de sponsors anciens, présents et potentiels futurs.  | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |      |
| 1.2.6 Composition d'une analyse des coûts et profits de l'infrastructure d'une formation en EFI et d'une capacité humaine après complétion du projet.   | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |      |

Réalisé YPO 2009-2010



| Activité  | Pourcentage d'installation | Date de fin |
|---|----------------------------|-------------|
| 1.2.1 Appréciation de l'intérêt démontré dans les cours différents et l'assistance à ces cours  | 100%                       | 31/03/2010  |
| 1.2.2 Analyse complétée de coûts du projet en opération   | 100%                       | 31/03/2010  |
| 1.2.3 Etude de faisabilité et prévision de coûts des centres de formation affiliés dans tout le Bassin du Congo   | 100%                       | 31/03/2010  |
| 1.2.4 Pronostics réalistes basés sur les résultats des activités 1.2.1. 1.2.2 et 1.2.3, de l'assistance future aux cours et de l'information réunie des institutions diverses dans le Bassin du Congo | 100%                       | 31/03/2010  |
| 1.2.5 Interview, sondage de sponsors anciens, présents et potentiels futurs.  | 100%                       | 31/03/2010  |
| 1.2.6 Composition d'une analyse des coûts et profits de l'infrastructure d'une formation en EFI et d'une capacité humaine après complétion du projet.   | 100%                       | 31/03/2010  |

### 3.2.2 Commentaires

L'objectif du projet PD 392-06R2 était de promouvoir l'aménagement forestier durable chez les entreprises forestières au Gabon et dans la région Centrafricaine à travers l'application des pratiques d'Exploitation à Faible Impact (EFI) dans lesquelles sont incorporées les considérations de la conservation de l'environnement, faune et flore.

Le projet a visé à promouvoir l'adoption des pratiques d'aménagement forestier durable (AFD) et d'EFI avec comme objectif l'aménagement durable des forêts dans la région centrafricaine. Le projet compte accomplir cette tâche par la formation de forestiers et instructeurs dans l'application et la diffusion des méthodes d'AFD et d'EFI.

Les bénéficiaires du projet ont inclus les stagiaires – forestiers, surveillants, contremaîtres, opérateurs et instructeurs des pays du Bassin du Congo – dont on attend qu'ils appliqueront et propageront ces méthodes dans leurs patries. Les cours sont tenus au Gabon, mais accentueront l'adaptation des méthodes AFD / EFI aux autres forêts de la région.

Le produit 1.2 est découpé en plusieurs sections. Les sections traitent l'intérêt du secteur bois-forêt en formation, les coûts de l'opération d'un centre, la faisabilité de la création d'autres centres dans le Bassin du Congo, une évaluation de l'assistance nécessaire pour les futures activités, le contact avec les sponsors et finalement l'analyse des coûts et de profits d'une formation. Les conclusions du produit 1.2 sont présentées ci-dessous ;

Il existe un grand intérêt dans les formations pratiques dans le Bassin du Congo. Le projet PD 392-06R2 répond à cet intérêt avec les diverses formations offertes et avec la création de la capacité de formation.

Il est important que les atouts du projet soient pérennisés dans un centre de formation capable d'être financièrement autonome. Cette indépendance financière dépendra fortement du modèle choisi pour le centre de formation.

Si le centre a comme seul objectif de former les employés et cadres de sociétés forestières elle pourra fonctionner de manière autonome dès que la capacité de formation Gabonaise sera complète.

Etendre les activités de ce centre à la formation en entreprise et à la formation scolaire et universitaire (élèves et étudiants des écoles de la filière forêt) répond davantage aux enjeux qui doivent relever les Pays du Bassin du Congo, cependant, des financements complémentaires seront nécessaires à son fonctionnement et la contribution de l'état Gabonais paraît logique.

Il existe de bonnes possibilités d'extension du centre de formation dans d'autres pays dans le bassin du Congo. La demande pour les formations est aussi élevée dans les pays voisins qu'au Gabon. La formule à choisir pour les centres dépendra sur la nécessité d'inclure la formation des étudiants dans des forêts de formation.

### 3.3 Produit 1.3

**Objectif :** Achèvement de l'étude de la faisabilité d'EFI (coûts – revenus) à la concession SEEF (logiciel RILSIM).

#### 3.3.1 Situation à l'achèvement du projet

| Activités :  | Mois : | avril | mai | juin | juil. | août | sept. | oct. | nov. | dec. | jan. | fev. | mars. |
|--|--------|-------|-----|------|-------|------|-------|------|------|------|------|------|-------|
| 1.3.1 Introduction du logiciel RILSIM de capacités différentes appliquant ou non les techniques d'EFI dans des régions différentes   | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |
| 1.3.2 Etude et analyse des résultats de l'activité 1.3.1 au niveau de la société pilote, compte rendu et analyse de coûts et profits | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |

Réalisé YPO 2009-2010



| Activité   | Pourcentage d'installation | Date de fin |
|--|----------------------------|-------------|
| 1.3.1 Introduction du logiciel RILSIM de capacités différentes appliquant ou non les techniques d'EFI dans des régions différentes   | 100%                       | 31/03/2010  |
| 1.3.2 Etude et analyse des résultats de l'activité 1.3.1 au niveau de la société pilote, compte rendu et analyse de coûts et profits | 100%                       | 31/03/2010  |

#### 3.3.2 Commentaires

Dans le rapport sur le produit 1.1 du projet OIBT 392/06 rev 2 (F) les impacts écologiques de l'exploitation forestière ont été étudiés en détail. Il a été démontré que l'application des normes d'exploitation forestière à impact réduit diminue les effets sur la forêt tropicale au Gabon. Il en ressort que pour cette raison il est écologiquement bénéfique d'appliquer les méthodes enseignées par le projet.

Traditionnellement le secteur forestier a indiqué que les avantages écologiques sont intéressants, mais que les coûts supplémentaires de l'application des techniques EFI font en sorte que les sociétés n'appliquent pas les méthodes.

Une étude faite au Brésil par Putz et ses coopérants a par contre montré qu'effectivement les coûts de production sont plus élevés, mais que les coûts par m<sup>3</sup> diminuent à cause de l'augmentation du rendement par arbre abattu.

Il est intéressant de faire la même analyse pour le cas de la forêt modèle du projet. Le présent rapport indique les résultats de cette analyse.

Le logiciel RILSIM a été développé par Blue Ox Forestry. Blue Ox Forestry est le cabinet de conseil de M. Dennis Dykstra, spécialiste EFI basé aux Etats-Unis. RILSIM est un logiciel d'analyse financière. RILSIM a été développé pour faire des analyses rapides des coûts et revenus des opérations d'exploitation forestière. Le logiciel permet de comparaître l'application de l'exploitation à impact réduit avec l'exploitation forestière conventionnelle. L'objectif de ce logiciel est d'assister et d'enseigner les usagers sur l'exploitation à faible impact et de voir les avantages potentiels relatifs à l'exploitation conventionnelle.

RILSIM est disponible en Anglais, Français, Portugais et Espagnol.

Les différences entre les deux scénarios sont surtout l'absence d'un inventaire d'exploitation dans l'exploitation conventionnelle. A cause de ceci les opérations de sortie de pieds et de débardage prennent plus de temps. Il est à noter que l'abattage prend plus de temps en utilisant les techniques d'exploitation à faible impact. Avec l'abattage et l'inventaire l'exploitation prend plus de temps en utilisant les techniques EFI.

Bien que ceci apparaisse clairement dans les tests au terrain et la simulation dans RILSIM, le temps seul n'est pas une considération importante. Si des personnes avec des salaires relativement modérées mettent plus de temps mais après ceci des machines avec un coût horaire énorme sont plus efficaces, l'application de l'EFI peut toujours être avantageux.

La conclusion est que les coûts par m<sup>3</sup> sont presque pareils, mais que les coûts de l'exploitation conventionnelle sont légèrement plus bas. Si les coûts sont regardés en isolement l'EFI est donc plus chère que l'EC. Mais si les réductions des dégâts à l'environnement sont aussi considérées les avantages de l'EFI sont plus importants. La réduction des dégâts a aussi un avantage financier parce que la forêt future contient plus de bois exploitable à cause du fait que les arbres d'avenir ne sont pas détruits.

En vue des avantages de l'application des techniques EFI les avantages sont donc plus importants que les désavantages.

## 3.4 Produit 1.4

**Objectif :** Information sur les 'pours et contres' de l'EFI aux groupes cible : Entreprises forestières, Fonctionnaires, Associations bois/forêt, Education professionnelle

### 3.4.1 Situation à l'achèvement du projet

| Activités :   | Mois : | avril | mai | juin | juil. | août | sept. | oct. | nov. | dec. | jan. | fev. | mars |
|---|--------|-------|-----|------|-------|------|-------|------|------|------|------|------|------|
| 1.4.1 Compilation d'une présentation du projet de formation en EFI en Power Point et en imprimé                           | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |      |
| 1.4.2 Organisation d'ateliers en EFI dans tout le Bassin du Congo et la distribution de la présentation à tous intéressés | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |      |
| 1.4.3 Enquête de toutes personnes et institutions pertinentes sur leur opinion de l'application d'EFI                     | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |      |
| 1.4.4 Compte rendu des activités 1.4.2 et 1.4.3.  | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |      |
| Réalisé YPO 2009-2010   |        |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |      |

| Activité  | Pourcentage d'installation | Date de fin |
|---|----------------------------|-------------|
| 1.4.1 Compilation d'une présentation du projet de formation en EFI en Power Point et en imprimé                           | 100 %                      | 30/11/2009  |
| 1.4.2 Organisation d'ateliers en EFI dans tout le Bassin du Congo et la distribution de la présentation à tous intéressés | 100 %                      | 31/03/2010  |
| 1.4.3 Enquête de toutes personnes et institutions pertinentes sur leur opinion de l'application d'EFI                     | 100 %                      | 31/03/2010  |
| 1.4.4 Compte rendu des activités 1.4.2 et 1.4.3.  | 100%                       | 31/03/2010  |

### 3.4.2 Commentaires

Le produit 1.4 a pour principal objectif d'informer les principaux acteurs de la filière forestière à propos de l'EFI en expliquant ses avantages et inconvénients.

Le public cible regroupe :

- Le personnel des entreprises forestières ;
- Les fonctionnaires des administrations des Eaux & Forêts ;
- Le personnel des associations et ONG du secteur forêt & environnement ;
- Les enseignants et les élèves du secteur forêt & environnement.



Le projet a produit une compilation de la présentation du projet de formation en EFI en Power Point et en imprimé comprenant :

- Définitions et principes de base de l'EFI
- Un compte rendu sommaire, mais abondamment illustré de tous les cours
- Une énumération des participants aux cours pendant les dernières années (fonctionnaires gouvernementaux, employés et gérants, écoles professionnelles et ONG)
- Un résumé de l'activité 1.3.2 : un compte rendu étendu et une analyse de coûts et profits de l'application de l'EFI.

Le projet a organisé d'ateliers sur les cours en EFI pour les pays du Bassin du Congo et la distribution de la présentation à tous intéressés.

Plusieurs ateliers ont été organisés pour présenter les activités du projet OIBT 392/06 et les formations proposées par le projet :

| Date       | Lieu                                  |
|------------|---------------------------------------|
| 29/02/2008 | MINEF, Libreville, Gabon              |
| 30/10/2008 | Board de TFF, Washington, USA         |
| 04/12/2008 | Elèves de l'ENEF, Cap-Esterias, Gabon |
| 19/12/2008 | UFIGA, Paris, France                  |
| 11/12/2009 | MINEF, Libreville, Gabon              |
| 24/03/2010 | Racewood, Douala, Cameroun            |

Les présentations effectuées par M. Hol et M. Picquenot le 29 février 2008 au MEFEDD ont servi à informer des partenaires différentes du projet sur les objectifs et les activités du projet. Il a été expliqué que le projet de l'OIBT nommé « *Projet Régional de l'Exploitation à Faible Impact dans le Bassin du Congo* » a comme objectif de créer un centre régional de formation en exploitation à faible impact pour les pays du Bassin du Congo avec un budget de L'OIBT qui couvre deux ans. Il a été proposé qu'afin de créer une perspective à long terme pour ce centre de formation il serait préférable d'établir une fondation pour la promotion de la formation pratique en gestion durable et notamment l'exploitation à faible impact (EFI).

La faisabilité de la création de cette fondation et de créer cette fondation sous l'initiative des organismes suivantes: le Ministère de l'Economie Forestière des Eaux, de la Pêche et des Parcs Nationaux, le « Tropical Forest Foundation », l'IFIA-UFIGA, le WCS et l'IUCN doit être étudié.

L'objectif de cette fondation régionale sera de coordonner, promouvoir et exécuter la formation pratique de l'Exploitation à Faible Impact et la gestion durable des forêts dans le bassin du Congo. Le démarrage du projet est prévu pour le mois d'avril 2008.

Suite à ces présentations et à l'introduction de l'idée de la création de la fondation les participants ont discuté plusieurs sujets afin de mieux comprendre l'approche au niveau exécution du projet et des opportunités pour une fondation.

Le 30 octobre le directeur du projet M. Picquenot a présenté le projet au Board de TFF (Annexe 2). Au Board de TFF des représentants de l'industrie forestière (entreprises mais aussi l'IFIA), des représentants d'ONG internationale (WCS, UICN etc.) et des universités étaient présents. Le projet au Gabon est un nouveau développement pour TFF qui était jusqu'à là principalement installé en Asie et en Amérique du Sud. L'historique du projet (phase USAID) et les objectifs pour la phase OIBT ont été expliqués.

Le 4 décembre 2008 un séminaire de formation a été organisé à l'ENEF au Cap Esterias, Gabon. Ce premier séminaire introduisait le cycle des séminaires de formation à organiser conjointement par L'ENEF et le projet OIBT/TFF.

Pendant l'introduction du cycle des formations 40 personnes étaient regroupées dans la salle de l'ENEF. La formation d'introduction effectuée par messieurs Picquenot et Ndouna Ango a présenté TFF, l'exploitation à faible impact et le projet OIBT (annexe 3).



Le 19 Décembre 2008 le projet a été présenté aux gérants de sociétés forestières membres de l'UFIGA / IFIA (voir Annexe 4). Messieurs Hol et Wanders ont pris le temps d'expliquer aux gérants le fonctionnement du projet et comment les sociétés peuvent bénéficier des formations subventionnées.

Les gérants des sociétés ont exprimés leur inquiétude par rapport à l'envoi du personnel au centre de formation localisé à la SEEF. Ils ont clairement indiqué ne pas être prêts à envoyer le personnel. Il a été expliqué que les formations peuvent également être effectuées sur place chez les sociétés.

Pour les gérants ceci a enlevé les blocages pour commander des formations au projet.

Le 11 décembre 2009 un séminaire de formation a été organisé au Ministère des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement Durable à Libreville. Pour ce séminaire un large public a été invité. Environ 40 personnes sont venues. Les personnes venues étaient de l'administration, des sociétés forestières et des ONG.

Pendant ce séminaire trois présentations ont été faites. La première présentation, fait par le directeur du projet M. Picquenot, introduisait le projet (voir Annexe 5). La deuxième présentation, fait par M. Ndouna Ango, instruisait le public sur l'Exploitation Forestière à Impact Réduit. Cette présentation touchait tous les différents sujets de l'EFI. La dernière présentation, fait par M. Moundounga, traitait en détail les techniques de l'abattage contrôlé.

Le 23 et 24 mars 2010 RACEWOOD (séminaire de rencontres Africaines de coopération avec l'Europe) a eu lieu à Douala, Cameroun, auquel TFF a participé avec un stand et la présentation du projet lors d'une intervention (PowerPoint en annexe 6). Le stand a permis d'expliquer le projet et ses résultats aux intéressés. Sur les photos ci-dessous messieurs



Ndouna Ango du projet OIBT/TFF présente le poster du projet OIBT aux ministres des Eaux et Forêts du Cameroun et du Congo.



Ce séminaire regroupait beaucoup de sociétés forestières venant de plusieurs pays Africaines et Européennes.

Le projet a enquêté des personnes et institutions (partenaires) pertinentes sur leur opinion de l'application d'EFI dans leur institution.

Les enquêtes ont été réalisées par secteur. La diffusion de ces enquêtes a entre autres été faite en plaçant les questionnaires en ligne et ont été diffusés par mail et sur le site internet du projet pour obtenir le maximum de réponses. Les résultats des enquêtes sont reproduits ci-dessous :

Les étudiants ont en général été assez positifs sur les formations qui leur ont été proposées. Leur programme ne les a pas toujours permis de suivre la formation. Les étudiants pensent qu'une formation devra être accompagnée de visites sur le terrain afin de pouvoir mieux comprendre les concepts.

Le terme EFI était connu des fonctionnaires, mais le contenu exact n'était pas bien connu. Pour la plupart l'EFI n'est pas assez connu dans l'administration forestière, ils pensent aussi que les sociétés forestières n'appliquent pas les normes.

Les formations sur l'EFI peuvent aider les fonctionnaires et tous trouvent donc que les membres devraient suivre des formations. Les fonctionnaires de l'administration sont divisés sur la question si les normes d'EFI doivent être intégrées dans la loi.

La plupart des membres de l'administration pensent que l'application des normes EFI augmente les coûts de l'exploitation mais pense aussi que la preuve du cas contraire lors des études assurera l'application des normes par les sociétés.

La plupart des répondants a indiqué avoir suivi un séminaire de formation sur l'EFI organisé par TFF. Ils ont jugé ces formations enrichissantes, bien que pour la plupart un coté pratique aurait beaucoup amélioré la formation.

90% des répondants d'entreprises connaissent l'EFI et aussi les normes d'EFI, ils indiquent par contre que ces normes ne sont pas assez connues des sociétés. Ils pensent que ça concerne surtout l'environnement. Les sujets de l'EFI ne sont pas pareils pour tous, mais pour la plupart il est clair que les normes d'EFI concernent les travaux de comptage, de construction des routes forestières, d'abattage, de débusquage, de débardage, sur le parc à bois, après l'exploitation. La plupart pense que l'EFI est des normes pratiques qui réduisent

les couts, ils ont introduits des procédures dans leur société pour assurer l'application de normes.

La plupart des sociétés a déjà organisé des formations sur le chantier.

L'idée d'organiser des formations pratiques et théoriques hors du chantier est possible pour les cadres selon la plupart des répondants, pour les ouvriers ce genre de formation doit être fait dans leur propre chantier.

La plupart des sociétés préfère embaucher des gens qu'ils forment eux même au lieu des gens ayant bénéficié d'une formation d'un centre ou des jeunes diplômés. La plupart indique être intéressé dans les divers modules offert par le projet, bien que pour certaines sujet ils préfèrent organiser la formation eux-mêmes.

Il ressort de ces enquêtes que les personnes enquêtés trouvent que la formation pratique est importante pour augmenter les compétences du personnel forestier, des membres de l'administration et des étudiants de la profession forestière. Aussi il en ressort que les formations doivent être adaptées aux besoins des divers groupes cibles.

## 3.5 Produit 2.1

**Objectif :** Centre de formation en EFI près de la forêt de formation

### 3.5.1 Situation à l'achèvement du projet

| Activités :  | Mois : | avril | mai | juin | juil. | août | sept. | oct. | nov. | dec. | jan. | fev. | mars. |
|--|--------|-------|-----|------|-------|------|-------|------|------|------|------|------|-------|
| 2.1.1 Formation en EFI complétée d'instructeurs et professeurs dans toutes les disciplines | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |
| 2.1.2 Facilités d'établissement  | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |

Réalisé YPO 2009-2010



| Activité   | Pourcentage d'installation | Date de fin |
|--|----------------------------|-------------|
| 2.1.1 Formation en EFI complétée d'instructeurs et professeurs dans toutes les disciplines | 100 %                      | 31/03/2010  |
| 2.1.2 Facilités d'établissement  | 100 %                      | 31/03/2009  |

### 3.5.2 Commentaires

La formation en EFI la plus complète du personnel des entreprises forestières, des instructeurs et professeurs de l'ENEF et d'autres organisations (universités à Libreville) dans toutes les disciplines

Le projet a recruté huit abatteurs initiés pour faire la formation et une sélection en tant que formateur (voir rapport technique, annexe 1). Malgré les difficultés rencontrées par l'agence d'exécution, notamment pour la formation de formateurs à l'abattage contrôlé (les huit ont été jugés inadéquates pour devenir formateur), des progrès considérables ont été réalisés.

En effet, l'achèvement des travaux dans la forêt modèle, le recrutement d'un abatteur confirmé et les dernières formations organisées en entreprise ont permis de prendre une avance notable par rapport à cette activité.

Les employés du projet sont maintenant capables de réaliser des formations au compte du projet :

- Auguste Ndouna Ango (ANA)
- Alain Moundounga (AM)
- Jémétrice Loumbindjela (JL)
- Karel Picquenot (KP)

Pour chaque module, il convient de distinguer l'acquisition des connaissances techniques et théoriques, de la pédagogie et la façon d'instruire.

| Module   | Technique et Théorie                 | Pédagogie et expérience en formation | Nombre de formateurs formés |
|--|--------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------|
| Cartographie   | ANA = 100 %<br>AM = 100 %            | ANA = 100 %<br>AM = 100 %            | 2                           |
| Inventaire d'exploitation                                      | ANA = 100 %<br>AM = 100 %            | ANA = 100 %<br>AM = 100 %            | 2                           |
| Abattage contrôlé  | AM = 100 % (théorie)<br>JL = 100%    | AM = 100 % (théorie)<br>JL = 100%    | 2                           |
| Etêtage  | JL = 100%                            | JL = 100%                            | 1                           |
| Tronçonnage  | JL = 100%                            | JL = 100%                            | 1                           |
| Affûtage   | JL = 100%                            | JL = 100%                            | 1                           |
| Planification de routes  | ANA = 40 %<br>AM = 40 %<br>KP = 100% | KP = 100%                            | 1                           |
| Construction de routes   | ANA = 40 %<br>AM = 40 %<br>KP = 100% | KP = 100%                            | 1                           |
| Planification des pistes de débardage et de la sortie de pieds | ANA = 100 %<br>AM = 100 %            | ANA = 100%<br>AM = 75 %              | 2                           |
| Techniques de débardage et de débusquage                       | ANA = 100 %<br>AM = 50 %             | ANA = 100 %<br>AM = 30 %             | 2                           |
| Opérations sur parc  | ANA = 50 %<br>AM = 50 %<br>KP = 100% | KP = 100%                            | 3                           |
| Opérations post-exploitation                                   | ANA = 50 %<br>AM = 50 %<br>KP = 100% | KP = 100%                            | 3                           |
| Sécurité et premiers secours                                   | Externe**                            |                                      | 0                           |

La formation technique et théorique des formateurs est réalisée au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur le site pilote, la formation pédagogique n'est envisageable que lors d'une formation organisée sur le site pilote ou en entreprise par un expert. Ainsi



Figure 1 : Auguste Ndouna Ango et Peter van der Hout pendant la formation chez TRC au Cameroun

monsieur Ndouna a pu participer aux formations « Planification des pistes de débardage et

de la sortie de pieds » et « Techniques de débardage et de débusquage » organisés chez CBG au Gabon et chez TRC au Cameroun.

Par ailleurs, l'abatteur qui a été recruté devra suivre un stage de pédagogie afin qu'il puisse atteindre le niveau d'un formateur. De cela, le projet pourra évaluer les différentes possibilités envisageables pour le formateur en techniques d'abattage :

1. Création d'un binôme (formateur théorique + démonstrateur technique) ;
2. Abatteur assurant seul le rôle de formateur ;
3. Agent technique ou adjoint technique formé en abattage contrôlé pouvant devenir formateur (processus long).

**\*\*** : En ce qui concerne la formation aux premiers secours, les pompiers de Libreville ont été contactés. Les pompiers de Libreville et de Port-Gentil ont maintenant une expérience significative en matière de formation aux premiers secours en entreprise forestière. En effet, ils interviennent régulièrement auprès des sociétés certifiées du Gabon, lesquelles sont satisfaites du niveau de formation. Ainsi donc, mettre en place une formation et former des formateurs ne semble pas être judicieux si les compétences existent au Gabon. Il convient donc, plutôt que de créer une nouvelle capacité de formation aux premiers secours de travailler en collaboration avec cet organisme car ils ont, d'une part une expérience significative dans la gestion des accidents et, d'autre part sont habilités à fournir des certificats reconnus.

Les facilités d'établissement sont présentées dans le rapport sur le produit 2.1.

## 3.6 Produit 2.2

**Objectif :** Personnel formé au Gabon à tous niveaux : fonctionnaires, cadres et personnel d'entreprises, instructeurs, étudiants d'écoles forestières et universités forestières.

| Activités :  | Mois : | avril | mai | juin | juil. | aout | sept. | oct. | nov. | dec. | jan. | fev. | mars. |
|--|--------|-------|-----|------|-------|------|-------|------|------|------|------|------|-------|
|  |        |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |
| 2.2.1 Préparation des cours et invitation des participants | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |
| 2.2.2 Application des cours (tous modules développés)      | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |
| 2.2.3 Evaluation des cours et de leurs résultats           | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |

Réalisé YPO 2009-2010



| Activité   | Pourcentage d'installation | Date de fin |
|--|----------------------------|-------------|
| 2.2.1 Préparation des cours et invitation des participants | 100 %                      | 31/07/2009  |
| 2.2.2 Application des cours (tous modules développés)      | 100 %                      | 31/03/2010  |
| 2.2.3 Evaluation des cours et de leurs résultats           | 100 %                      | 31/03/2010  |

### 3.6.1 Commentaires

Le personnel ouvrier d'un niveau scolaire peu élevé attend davantage des formations purement techniques avec des démonstrations effectuées directement sur le terrain. Par conséquent, ce type de formation est préparé par le formateur en s'appropriant les normes de l'EFI présentées dans les différents modules.

Toutefois, la collection de photos et d'exemples précis permettent, quand elles sont suffisantes et suffisamment explicites la conception de guides spécialement destinés aux ouvriers. C'est pour cette raison que des guides pratiques ont été développés. Ces guides ont plusieurs avantages : très didactiques, ils permettent de résumer toutes les techniques enseignées lors de la formation et ils constituent un support efficace du cours pour le formateur.

Dès la première année d'exécution du projet plusieurs contacts ont été pris avec différentes écoles et université. L'Université Omar Bongo et l'Institut Nationale de Science et de Gestion (INSG), et l'École Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) ont été contactées, notamment par l'intermédiaire de Madame le Professeur Rose Ondo, pour présenter le projet, ses objectifs généraux et ses objectifs ciblés en matière de formation.

A l'issue de ces discussions, une convention de collaboration a été mise en place entre l'ENEF et le projet.



| <b>FORMATIONS EXECUTÉES DANS LES ENTREPRISES FORESTIÈRES</b>  |  |                        |
|---|--|------------------------|
| <b>FORMATION A L'INVENTAIRE D'EXPLOITATION</b>  |  |                        |
| Période   | Entreprise   | Nombre de participants |
| juillet-09  | Société Equatoriale d'exploitation Forestière          | 13                     |
| <b>FORMATION DE CYCLE COMPLET EFI</b>   |  |                        |
| Période   | Entreprise   | Nombre de participants |
| 07-2009 -<br>02-2010  | SEEF   | 25                     |
| <b>FORMATION A L'ABATTAGE CONTRÔLE</b>  |  |                        |
| Période   | Entreprise   | Nombre de participants |
| janvier-09  | Concession Forestière des Abeilles (CFA)               | 4                      |
| avril-09  | IBNG   | 2                      |
| avril-09  | FOREEX   | 4                      |
| mai-09  | CoraWood   | 4                      |
| juillet-09  | Concession Forestière des Abeilles (CFA)               | 6                      |
| juillet-09  | Compagnie des Bois du Gabon                            | 30                     |
| août-09   | Société Equatoriale d'Exploitation Forestière          | 7                      |
| février-10  | ALPICAM ( <b>Cameroun</b> )                            | 19                     |
| <b>FORMATION A L'ETETAGE ET AU TRONCONNAGE</b>  |  |                        |
| Période   | Entreprise   | Nombre de participants |
| juillet-09  | Concession Forestière des Abeilles (CFA)               | 5                      |
| juillet-09  | Compagnie des Bois du Gabon                            | 5                      |
| <b>FORMATION A LA PLANIFICATION DES PISTES DE DEBARDAGES ET DE LA SORTIE DE PIEDS ET OPERATIONS DE DEBARDAGE/DEBUSQUAGE</b> |  |                        |
| Période   | Entreprise   | Nombre de participants |
| février-09  | Compagnie des Bois Gabonais (CBG)                      | 27                     |
| octobre-09  | Société Equatoriale d'Exploitation Forestière          | 3                      |
| Février-10  | Transformation Reef Cameroun (TRC) ( <b>Cameroun</b> ) | <b>25</b>              |

| <b>SEMINAIRES ENEF -ANNEE 2008-2009</b> |  |                        |
|---|--|------------------------|
| Date                                    | Intitulé   | Nombre de participants |
| 04/12/2008                              | Tropical Forest Foundation & Exploitation à Faible Impact  | 43                     |
| 11/12/2008                              | Gestion Durable et Éco-certification dans l'EFI  | 45                     |
| 08/01/2009                              | Gestion Durable et Éco-certification et le projet EFI dans le Bassin du Congo (Rappel pour Ingénieurs de Conception) | 38                     |
| 22/01/2009                              | Inventaire d'Exploitation  | 21                     |
| 19/02/2009                              | Planification des routes, des pistes de débardage et de la sortie de pieds   | 11                     |
| 05/03/2009                              | Réduction de l'impact de l'exploitation forestière sur la faune  | 10                     |

| <b>SEMINAIRES Fonctionnaires et ONG</b> |                   |                        |
|---|-------------------|------------------------|
| Date                                    | Intitulé          | Nombre de participants |
| 09/12/2009                              | L'EFI en général  | 47                     |
| 09/12/2009                              | Abattage contrôlé | 47                     |

A l'issue de ces différentes formations des questionnaires ont été envoyés aux différents participants.

Le but de ces questionnaires était de déterminer :

- Le niveau de satisfaction du stagiaire,
- Le niveau général des formations,
- Les freins à l'application des techniques d'EFI enseignées.

Lors de l'exécution du projet les formations à l'abattage contrôlé et à la planification de débardage ont été exécutées.

Ces formations ont été évaluées par les cadres de l'entreprise et par les ouvriers en ayant bénéficié. Les formations ont été évaluées en conversation avec les employés de sociétés pendant un entretien à la fin de chaque formation. Les réponses ont généralement été positives. Les sociétés ayant commandé une formation ont trouvé le prix (€300/ jour) abordable. La qualité des formations a été jugée bonne. Un commentaire a été reçu sur la formation de débardage au Cameroun. Le commentaire concernait la durée de la formation. La société aurait souhaité que la formation soit un peu plus longue. Après analyse il est devenu clair que trop d'employés étaient indiqués pour être formés par rapport à la prévision, ce qui avait réduit le temps par formation. Sur l'abattage une remarque est reçue concernant la technique enseignée. En fait il existe une autre technique enseignée par ONF International. La société nous a demandé pourquoi cette technique n'était pas enseignée. Le projet a travaillé sur une technique propre qui est enseignée. Dans l'avenir il sera par contre bien d'harmoniser les diverses techniques.

Les élèves et les fonctionnaires ont également reçu des enquêtes. Voir produit 1.4. Les étudiants ont en général été assez positifs sur les formations qui leur ont été proposées. Leur programme ne les a pas toujours permis de suivre la formation. Les étudiants pensent



qu'une formation devra être accompagnée des visites sur le terrain afin de mieux pouvoir comprendre les concepts.

Le terme EFI était connu des fonctionnaires, mais le contenu exact n'était pas bien connu. Pour la plupart l'EFI n'est pas assez connu dans l'administration forestière, ils pensent aussi que les sociétés forestières n'appliquent pas les normes.

Les formations sur l'EFI peuvent aider les fonctionnaires et tous trouvent donc que les membres devraient suivre des formations. Les fonctionnaires de l'administration sont divisés sur la question si les normes d'EFI doivent être intégrées dans la loi.

La plupart des membres de l'administration pensent que l'application des normes EFI augmente les coûts de l'exploitation mais pense aussi que la preuve du cas contraire lors des études assurera l'application des normes par les sociétés.

La plupart des répondants a indiqué avoir suivi un séminaire de formation sur l'EFI organisé par TFF. Ils ont jugé ces formations enrichissantes, bien que pour la plupart un coté pratique aurait beaucoup plus amélioré la formation.

### 3.7 Produit 2.3

**Objectif :** Cours d'introduction par des spécialistes et cadres des pays voisins

| Activités :  | Mois | avril | mai | juin | juil. | août | sept. | oct. | nov. | dec. | jan. | fev. | mars. |
|--|------|-------|-----|------|-------|------|-------|------|------|------|------|------|-------|
| 2.3.1 Compilation d'une présentation du projet de formation en EFI en Power Point et en imprimé  | TFF  |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |
| 2.3.2 Organisation d'ateliers en EFI au Gabon pour des invités des pays du Bassin du Congo et la distribution de la présentation à tous intéressés | TFF  |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |
| 2.3.3 Module sommaire, couvrant toutes les disciplines de l'EFI  | TFF  |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |
| 2.3.4 Invitations au centre de formation et/ou rendez-vous pour effectuer la formation chez les intéressés.  | TFF  |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |

Réalisé YPO 2009-2010



| Activité   | Pourcentage d'installation | Date de fin |
|--|----------------------------|-------------|
| 2.3.1 Compilation d'une présentation du projet de formation en EFI en Power Point et en imprimé  | 100 %                      | 31-12-2009  |
| 2.3.2 Organisation d'ateliers en EFI au Gabon pour des invités des pays du Bassin du Congo et la distribution de la présentation à tous intéressés | 100 %                      | 31-03-2010  |
| 2.3.3 Module sommaire, couvrant toutes les disciplines de l'EFI  | 100 %                      | 31-12-2010  |
| 2.3.4 Invitations au centre de formation et/ou rendez-vous pour effectuer la formation chez les intéressés.  | 100 %                      | 31-03-2010  |

#### 2.3.7 Commentaires

Le produit 2.3 a comme principal objectif d'informer les principaux acteurs de la filière forestière à propos de l'EFI en expliquant ses avantages et ses inconvénients.

Le public cible regroupe :

- Le personnel des entreprises forestières ;
- Les fonctionnaires des administrations des Eaux & Forêts ;
- Le personnel des associations et ONG du secteur forêt & environnement ;
- Les enseignants et les élèves du secteur forêt & environnement.
- Plusieurs présentations ont été réalisées lors de l'exécution du projet ; présentation du projet aux cadres du ministère et au secteur privé (2008); présentation du projet aux cadres du ministère et au secteur privé (2009); présentation du projet dans le cadre de Racewood (2010).

Un atelier a été organisé pour présenter les activités du projet OIBT 392/06 en décembre 2009. Un deuxième a été organisé en février 2010 mais a été annulé au dernier moment par la direction des Eaux et Forêts due à l'organisation d'un séminaire concernant l'interdiction de l'export des grumes. Le projet a pu présenter ses résultats pendant l'évènement Racewood.

| <b>Date</b> | <b>Lieu</b>                     |
|-------------|---------------------------------|
| 11/12/2009  | MINEF, Libreville, Gabon        |
| 12/02/2010  | MINEF. Libreville, Gabon annulé |
| 24/03/2010  | Racewood, Douala, Cameroun      |

Le module résumant toutes les composantes de l'EFI a été réalisé sous forme de présentation PowerPoint et des résumés de chaque module ont été élaborés comme dépliant.

Le projet, tel qu'il a été exécuté, a d'abord concentré ses efforts vers la présentation de ses activités auprès des entreprises du secteur privé. Ainsi, les invitations et/ou les propositions de formation ont été effectuées tout au long du projet par l'agence d'exécution (voir diplômes des formations sous produit 2.2.)

### 3.8 Produit 2.4

**Objectif :** Institut de formation professionnelle sélectionné pour la formation en EFI dans un autre pays.

| Activités :   | Mois : | avril | mai | juin | juil. | août | sept. | oct. | nov. | dec. | jan. | fev. | mars. |
|---|--------|-------|-----|------|-------|------|-------|------|------|------|------|------|-------|
| 2.4.1 Sélection et communication avec un institut potentiel                           | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |
| 2.4.2 Initiation du processus de sélection et développement d'une forêt modèle en EFI | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |

Réalisé YPO 2009-2010



| Activité  | Pourcentage d'installation | Date de fin |
|---|----------------------------|-------------|
| 2.4.1 Sélection et communication avec un institut potentiel                           | 100 %                      | 31/03/2010  |
| 2.4.2 Initiation du processus de sélection et développement d'une forêt modèle en EFI | 100%                       | 31/03/2010  |

#### 2.3.8 Commentaires

Dans le but de mener les formations sur un plan plus large des contacts ont été pris avec d'autres instituts de formation professionnelle dans la sous région. Quelques instituts candidat ont été contactés pour voir la possibilité de coopérer sur les formations pratiques.

Bien sur l'avancement et les résultats de la phase actuelle doivent être pris en compte dans la sélection et la négociation avec les instituts potentiels.

Le projet a pris contact avec quelques instituts potentiels pour sonder les possibilités de coopération.

Le fait que le projet a pu conclure qu'une forêt de formation ne sera pas nécessaire pour effectuer les formations des employés de sociétés forestières diminue la nécessité de trouver une organisation doué d'une forêt de démonstration.

Le projet a aussi remarqué que diverses organisations sont impliquées dans la formation pratique d'une manière et d'autre. Un risque de ces divers acteurs dans les formations pratiques est que les méthodes enseignées soient aussi variés. Nous avons conclu qu'une harmonisation des techniques enseignés et de la méthode d'enseignement soit préférable à la création d'un centre différent s'y rajoutant.

Les acteurs offrant des formations pratiques sur les techniques d'exploitation forestière sont :

- Pils & Caveng basé aux Pays-Bas et en Suisse et active dans le Bassin du Congo
- ONF International basé en France et active dans le Bassin du Congo
- FRM basé en France et active dans le Bassin du Congo.

De ces trois instituts FRM fait moins de formations pratiques. Pols et Caveng sont proche du projet TFF/OIBT et ont effectué beaucoup de formations pour le projet pendant la phase actuelle.

Pour le projet il a donc été intéressant de prendre contact avec ONF International et d'explorer les possibilités de coopération. Des contacts ont été pris à la fin de l'année 2008 et des entretiens ont eu lieu à Libreville, Bruxelles et Paris.

Une présentation du projet a été préparée pour expliquer l'historique des activités du projet et les objectifs et activités du projet actuel. ONF International était intéressé de participer dans la première phase du projet et dans l'élaboration d'une seconde phase. Aussi ONFI était intéressé de chercher d'autres fonds pour augmenter la capacité des formations et la quantité des formations à effectuer.

Il a été décidé de signer un accord de principe sur une coopération pendant 5 ans.

La sélection et le développement d'une forêt modèle d'EFI à un autre endroit que la forêt modèle déjà installé au Gabon a finalement été jugé inopportun par les partenaires du projet.

Les sociétés forestières qui forment la principale cible du projet ne sont pas prêtes à envoyer leurs employés dans un centre de formation. Ils sont habitués à recevoir des formateurs sur place et souhaitent continuer de recevoir des formations de cette façon.

Les raisons que les sociétés donnent sont entre autres la peur de perdre directement l'employée nouvellement formé. Ceci s'explique car pendant le déplacement l'employée peut entrer en contact avec d'autres sociétés.

Une autre raison donnée par les sociétés est une raison économique. L'envoi de plusieurs employés sur des distances parfois longues peut être plus couteux même que d'inviter un formateur sur le chantier. Une autre raison économique est que pendant les formations la production ne s'arrête pas complètement. Aussi les jours qui seraient autrement consacrée aux voyages restent productifs si les formateurs viennent sur le chantier.

Il est intéressant que ceci soit tellement différent qu'en Amérique du Sud ou les employeurs sont prêts à envoyer leurs employés dans un centre de formation. En Indonésie par contre où un autre centre de formation de TFF est opérationnel les employeurs ne sont aussi pas prêts à envoyer le personnel dans un centre de formation. Il est clair que ceci est surtout une question de culture.

Pour ce qui est de la formation des cadres de sociétés ce problème ne se pose pas. Ceci confirme qu'il s'agit plus d'une relation de confiance et que l'absence de cadres pendant un certain temps n'influence pas directement la production.

La conséquence de ces découvertes est que le projet ne cherche pas à développer des nouvelles forêts modèles, mais cherche plutôt à créer une brigade mobile de formateurs pratiques qui peuvent effectuer des formations dans les diverses sociétés et les divers écoles pratiques.

## 3.9 Produit 2.5

**Objectif** : Proposition d'un projet pour une extension continue vers la région : Phase 2

| Activités :   | Mois : | avril | mai | juin | juil. | août | sept. | oct. | nov. | dec. | jan. | fev. | mars. |
|---|--------|-------|-----|------|-------|------|-------|------|------|------|------|------|-------|
| 2.5.1 Aperçu et analyse des outputs 1.2 et 1.3 pour la faisabilité au Gabon, des directives pour une étude de faisabilité dans les pays pertinents et un questionnaire à présenter aux intéressés | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |
| 2.5.2 Une présentation du projet au Gabon dans les pays pertinents, suivi par une interview des intéressés sur leur opinion   | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |
| 2.5.3 Insertion des résultats des activités 2.5.1 et 2.5.2 dans une proposition de projet pour la continuation de l'extension dans la région.   | TFF    |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |

Réalisé YPO 2009-2010



| Activité  | Pourcentage d'installation | Date de fin |
|---|----------------------------|-------------|
| 2.5.1 Aperçu et analyse des outputs 1.2 et 1.3 pour la faisabilité au Gabon, des directives pour une étude de faisabilité dans les pays pertinents et un questionnaire à présenter aux intéressés | 100%                       | 31/03/2010  |
| 2.5.2 Une présentation du projet au Gabon dans les pays pertinents, suivi par une interview des intéressés sur leur opinion   | 100%                       | 31/03/2010  |
| 2.5.3 Insertion des résultats des activités 2.5.1 et 2.5.2 dans une proposition de projet pour la continuation de l'extension dans la région.   | 100%                       | 31-03-2010  |

### 2.3.9 Commentaires

A la fin de la première phase du projet le but est de sécuriser un financement pour la continuation du projet et aussi pour une extension du projet. Le projet a soumis une proposition au programme de conversion de dette au Gabon. Bien qu'un refus officiel n'ait pas été reçu, cette proposition n'a pas été retenue pour le moment. Il est possible de la soumettre encore une fois à un temps ultérieur. La proposition soumise est inclus en annexe 2.

En coopération avec la Direction des Eaux et des Forêts une proposition à été élaborée dans laquelle une extension du projet est proposé sous la direction du Ministère des Eaux, des Forêts, de l'Environnement et du Développement Durable.

Dans le rapport sur le résultat 1.2 de diverses conclusions ont été tirés concernant l'extension du projet vers la sous-région. Le texte a été repris à titre de rappel.

Les communications avec les diverses sociétés du secteur forêt bois et aussi leur syndicat (UFIGA / IFIA) nous ont montré que les sociétés sont fortement intéressés des formations offertes par le centre de formation.

Cet intérêt n'existe pas seulement au Gabon, mais également dans les autres pays du bassin du Congo. L'idée du projet PD 392-06R2 de créer des centres de formation dans d'autres pays du bassin du Congo est donc pertinent.

De la même source d'information il est aussi apparu que les sociétés ne veulent pas envoyer leurs employés dans un centre de formation. Les raisons pour cette réticence sont variées;

- Les coûts de transport de plusieurs employés sont beaucoup plus élevés que celles d'un formateur ;
- Les employés apprennent des techniques dans une autre situation que celle dans laquelle ils travaillent ;
- Les sociétés ont peur que la combinaison du voyage et de la formation incite les employés à chercher un emploi ailleurs ;

Ces sentiments sont sentis au Gabon comme dans les autres pays, et le projet doit s'adapter à cette situation. Il en ressort que pour les sociétés forestières le projet n'a pas besoin d'acquiescer une forêt de formation.

La nécessité d'une forêt de formation peut par contre exister pour former les étudiants de divers écoles et universités. D'un autre côté ces étudiants peuvent aussi faire des stages d'insertion chez des sociétés forestières et se familiariser avec l'exploitation forestière pendant ce stage. Ceci peut être préférable si l'entreprise en question pratique l'EFI dans tous ces aspects.

Pour le projet il sera le plus intéressant de créer des filiales dans des pays voisins et de former des formateurs qui peuvent couvrir les formations dans le pays en question. La création des centres doit obligatoirement commencer avec la formation des formateurs, et ensuite créer des centres.

La question primordiale est celle du timing. Il peut être demandé s'il est temps d'ouvrir un deuxième centre. Le centre au Gabon n'est pas encore mûr. Des formateurs ont été formés mais le cadre officiel dans lequel ils doivent fonctionner n'est pas encore établi. Le projet OIBT 392/06 rev. 2 (F) n'a pas fonctionné assez de temps pour avoir un statut légalisé de fondation ou d'ONG. Aussi le nombre de formateurs qui ont pu être formés doit encore être augmenté pour avoir un centre qui peut fonctionner de manière autonome.

L'ouverture des dépendances dans les autres pays obligera le projet de trop partager le temps et les moyens entre un centre qui est bien en route et les nouvelles initiatives. Nous préférons donc de capitaliser le centre de formation au Gabon et de former de formateurs venant d'autres pays. Une fois que ces personnes sont formées et confirmées, les centres satellites peuvent être ouverts dans le bassin du Congo.

La simulation des coûts et bénéfices dans le programme RILSIM a montré que les coûts de l'application des techniques d'exploitation à faible impact ne sont pas supérieurs à l'exploitation conventionnelle, même si plus d'activités sont nécessaires pour mener à bien l'EFI.

Les données des deux produits montrent donc qu'un fort intérêt existe pour les formations, et que des inquiétudes financières de la part des sociétés (autre que les coûts des formations) ne paraissent pas fondées. L'extension du centre de formation peut donc être faite.

Pour ce qui est la pertinence d'étendre le projet sur la sous-région, les analyses ont montré que le centre au Gabon n'est pas encore assez avancé pour permettre déjà l'extension vers d'autres pays. Il est donc préférable de concentrer les efforts au Gabon.

Le projet à été présenté à Racewood au Cameroun (le 23 et 24 mars 2010), auquel TFF a participé avec un stand et la présentation du projet lors d'une intervention (PowerPoint en annexe 6). Des intéressés de divers pays étaient présents à Racewood et le projet à reçu de feedback positive. Le stand a permis d'expliquer le projet et ses résultats aux intéressés. Sur les photos ci-dessous messieurs Ndouna Ango du projet OIBT/TFF présente le poster du projet OIBT aux ministres des Eaux et Forêts du Cameroun et du Congo.



Ce séminaire regroupait beaucoup de sociétés forestières venant de plusieurs pays Africaines et Européennes.

Les autres occasions auxquelles le projet à été présenté sont :

| Date       | Lieu                                  |
|------------|---------------------------------------|
| 29/02/2008 | MINEF, Libreville, Gabon              |
| 30/10/2008 | Board de TFF, Washington, USA         |
| 04/12/2008 | Elèves de l'ENEF, Cap-Esterias, Gabon |
| 19/12/2008 | UFIGA, Paris, France                  |
| 11/12/2009 | MINEF, Libreville, Gabon              |
| 24/03/2010 | Racewood, Douala, Cameroun            |

Des enquêtes ont été envoyés à de divers intéressés pour avoir leur impression du programme de formation et du projet. Les enquêtes ont été analysés dans les rapports sur les produits 1.4 et 1.2. Il ressort des ces enquêtes que la plupart des interviewés reconnaît le besoin en formation pratique. Aussi il est devenu clair que tous trouvent que ce centre doit être proche des sociétés pour faciliter la formation des ouvriers. Les sociétés ont indiqués leur grande préférence pour des formations pratiques chez eux dans les chantiers forestiers.

Le projet a contacté plusieurs bailleurs de fonds pour voir s'il est possible que ces bailleurs financent le projet ou des parties du projet.



Le projet a pris contact avec l'ambassade de France qui a dirigé le projet vers la soumission d'une proposition de projet dans le cadre de la conversion de dette. La conversion de dette est un programme du gouvernement Française dans laquelle pour chaque montant de la dette du Gabon à la France remboursé, un montant est réservé pour l'exécution des projets. La proposition soumise à été retenu par le gouvernement du Gabon comme un des projets potentiels. Cette proposition est actuellement dans le cycle d'analyse.

L'ancien Bailleur USDA a aussi été contacté pour voir quelles sont les possibilités d'obtenir des fonds pour le projet RIL. L'USDA se concentre actuellement sur d'autres types de projet et le RIL ne peut donc pas être subventionné.

Pour le FAO une proposition a été élaborée pour obtenir des fonds qui peuvent couvrir une phase intérimaire entre la phase actuelle et la prochaine phase du projet. Malheureusement pour le FAO le projet devait être lié au programme FLEGT. Bien que les formations concernant le FLEGT fussent incluses dans la proposition, ce projet n'a pas été retenu.

L'OIBT a été contacté pour savoir si le projet peut soumettre une deuxième phase comme il a été prévu. L'OIBT a paru favorable à l'idée. Une proposition pour une deuxième phase est en cours de développement.

Les expériences de la première phase du projet et les intérêts montrés par les divers partenaires du projet ont mené à des propositions pour la continuation.

Les éléments, auxquelles une proposition doit correspondre, apparus lors des discussions avec les divers partenaires du projet sont les suivants :

- Le projet a besoin d'une structure légale autonome ;
- Le projet peut s'affilier à l'ENEF ou au futur centre de meuble et de bois ;
- Le projet doit se concentrer sur les formations pratiques ;
- Le projet peut s'étendre vers des sujets tel que la certification et l'audit ;
- Les formations exécutées par le centre doivent avoir une qualité reconnue ;
- Des normes de qualité pour des formations techniques doivent être élaborés ;
- Des liens avec des diverses instituts de certification doivent être renforcés afin de permettre la reconnaissance des formations comme garanti de qualité ;
- Il serait bien que les autres offrants de formations pratiques dans la sous-région coopèrent dans un futur projet ;
- Les formations futures doivent avoir lieu chez les entreprises clients ;
- La maintenance d'un site de formation dans une concession forestière avec des machines forestières présente des coûts exorbitants comme ce site sera utilisé par les élèves de l'ENEF seulement ;
- Le centre de formation doit être vu comme un groupe d'instructeurs mobiles, liées à un bureau qui organise des formations dans le pays ;
- Le projet a besoin de plus d'instructeurs, dans la deuxième phase l'éducation des instructeurs doit être une activité encore plus important ;
- Vu le statut actuel du centre de formation il est plus opportun d'assurer sa renforcement que d'étendre les efforts sur le Bassin du Congo entière.
- Le projet au Gabon doit être géré par le ministère pour assurer une meilleure adoption des biens faits et pour assurer la continuité.
- Dans une phase future les formations qui sont devenu courantes depuis le lancement des formations (abattage notamment) devraient être exclues de subvention ;
- La prochaine phase du projet peut faire un début avec la formation des formateurs des autres pays du Bassin du Congo pour faciliter la création des centres satellites.

Prenant en considération les notions mentionnées ci-dessus des propositions ont été élaborés pour chercher des fonds pour la continuation du projet.

### 3.10 Résultats ajoutés au projet

Lors du projet il a été décidé d'ajouter quelques activités au projet. Il s'agit d'activités qui peuvent augmenter l'impact du projet. Il s'agit de quatre activités ;

Participation à Racewood par le responsable de projet et son homologue Gabonais pour présenter le projet ;

Rédaction et impression d'une guide d'abattage

Maintenance du site web TFF-Gabon ;

Rédaction et impression d'une guide de débardage

| Activités :  | Mois : | avril | mai | juin | juil. | août | sept. | oct. | nov. | dec. | jan. | fev. | mars. |
|--|--------|-------|-----|------|-------|------|-------|------|------|------|------|------|-------|
| Participation à Racewood par le responsable de projet et son homologue Gabonais pour présenter le projet |        |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |
| Rédaction et impression d'une guide d'abattage   |        |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |
| Maintenance du site web TFF-Gabon  |        |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |
| Rédaction et impression d'une guide de débardage   |        |       |     |      |       |      |       |      |      |      |      |      |       |

Réalisé YPO 2009-2010



| Activité  | Pourcentage d'installation | Date de fin |
|---|----------------------------|-------------|
| Participation à Racewood par le responsable de projet et son homologue Gabonais pour présenter le projet                                      | 100%                       | 31/03/2010  |
| Rédaction et impression d'une guide d'abattage  | 100%                       | 31/03/2010  |
| Maintenance du site web TFF-Gabon   | continue                   | continue    |
| 2.5.3 Insertion des résultats des activités 2.5.1 et 2.5.2 dans une proposition de projet pour la continuation de l'extension dans la région. | 100%                       | 30/04/2010  |

#### Commentaires

La réalisation de l'impression des guides est faite en coopération avec le Projet d'Aménagement des Petits Permis Forestiers Gabonais (qui en assure les frais). C'est pour cette raison que le fournissement des guides physiques se fait attendre encore.

### 3.11 Récapitulatif

| Activité  | Pourcentage d'installation | Date de fin |
|---|----------------------------|-------------|
| 1.1.1 Achèvement de l'exploitation dans la forêt modèle selon les deux techniques, EC et EFI  | 100%                       | 31/03/2010  |
| 1.1.2 Etudes et démonstration sur les différences en impact entre les deux méthodes   | 100%                       | 31/03/2010  |
| 1.1.3 Indication sur sol des différences perceptibles   | 100%                       | 31/03/2010  |
| 1.1.4 Compte rendu détaillé des différences avec commentaires   | 100%                       | 31/03/2010  |
| 1.1.5 Acquisition d'une aire forestière avoisinante permettant des formations en EFI prolongées.  | 100%                       | 31/03/2010  |
|   |                            |             |
| 1.2.1 Appréciation de l'intérêt démontré dans les cours différents et l'assistance à ces cours  | 100%                       | 31/03/2010  |
| 1.2.2 Analyse complétée de coûts du projet en opération   | 100%                       | 31/03/2010  |
| 1.2.3 Etude de faisabilité et prévision de coûts des centres de formation affiliés dans tout le Bassin du Congo   | 100%                       | 31/03/2010  |
| 1.2.4 Pronostics réalistes basés sur les résultats des activités 1.2.1, 1.2.2 et 1.2.3, de l'assistance future aux cours et de l'information réunie des institutions diverses dans le Bassin du Congo | 100%                       | 31/03/2010  |
| 1.2.5 Interview, sondage de sponsors anciens, présents et potentiels futurs.  | 100%                       | 31/03/2010  |
| 1.2.6 Composition d'une analyse des coûts et profits de l'infrastructure d'une formation en EFI et d'une capacité humaine après complétion du projet.   | 100%                       | 31/03/2010  |
|   |                            |             |
| 1.3.1 Introduction du logiciel RILSIM de capacités différentes appliquant ou non les techniques d'EFI dans des régions différentes  | 100%                       | 31/03/2010  |
| 1.3.2 Etude et analyse des résultats de l'activité 1.3.1 au niveau de la société pilote, compte rendu et analyse de coûts et profits  | 100%                       | 31/03/2010  |
|   |                            |             |
| 1.4.1 Compilation d'une présentation du projet de formation en EFI en Power Point et en imprimé   | 100%                       | 31/03/2010  |
| 1.4.2 Organisation d'ateliers en EFI dans tout le Bassin du Congo et la distribution de la présentation à tous intéressés   | 100%                       | 31/03/2010  |
| 1.4.3 Enquête de toutes personnes et institutions pertinentes sur leur opinion de l'application d'EFI   | 100%                       | 31/03/2010  |
| 1.4.4 Compte rendu des activités 1.4.2 et 1.4.3.  | 100%                       | 31/03/2010  |
|   |                            |             |
| 2.1.1 Formation en EFI complétée d'instructeurs et professeurs dans toutes les disciplines  | 100%                       | 31/03/2010  |
| 2.1.2 Facilités d'établissement   | 100%                       | 31/03/2010  |
|   |                            |             |

|   |      |            |
|---|------|------------|
| 2.2.1 Préparation des cours et invitation des participants  | 100% | 31/03/2010 |
| 2.2.2 Application des cours (tous modules développés)   | 100% | 31/03/2010 |
| 2.2.3 Evaluation des cours et de leurs résultats  | 100% | 31/03/2010 |
|   |      |            |
| 2.3.1 Compilation d'une présentation du projet de formation en EFI en Power Point et en imprimé   | 100% | 31/03/2010 |
| 2.3.2 Organisation d'ateliers en EFI au Gabon pour des invités des pays du Bassin du Congo et la distribution de la présentation à tous intéressés  | 100% | 31/03/2010 |
| 2.3.3 Module sommaire, couvrant toutes les disciplines de l'EFI   | 100% | 31/03/2010 |
| 2.3.4 Invitations au centre de formation et/ou rendez-vous pour effectuer la formation chez les intéressés.   | 100% | 31/03/2010 |
|   |      |            |
| 2.4.1 Sélection de et communication avec un institut potentiel  | 100% | 31/03/2010 |
| 2.4.2 Initiation du processus de sélection et développement d'une forêt modèle en EFI   | 100% | 31/03/2010 |
|   |      |            |
| 2.5.1 Aperçu et analyse des outputs 1.2 et 1.3 pour la faisabilité au Gabon, des directives pour une étude de faisabilité dans les pays pertinents et un questionnaire à présenter aux intéressés | 100% | 31/03/2010 |
| 2.5.2 Une présentation du projet au Gabon dans les pays pertinents, suivi par une interview des intéressés sur leur opinion   | 100% | 31/03/2010 |
| 2.5.3 Insertion des résultats des activités 2.5.1 et 2.5.2 dans une proposition de projet pour la continuation de l'extension dans la région.   | 100% | 31/03/2010 |

## 4. RESULTAT DU PROJET, PARTICIPATION DES BENEFICIAIRES VISES

La proposition originale soumise à l'OIBT prévoyait certains impacts claires à l'issu du projet PD 392/6 rev 2. Dans le chapitre 4 les impacts réalisées sont analysées relatifs aux impacts prévues.

Les impacts prévus pour les projets étaient les suivants :

### ***Conditions améliorées et perspectives pour des populations dépendantes de la forêt***

La capacité des forêts de procurer continuellement des services et des produits est mieux maintenue. Ceci veut dire que les perspectives pour les populations séjournant en forêt de continuer leur utilisation des produits forestiers non-ligneux, le gibier inclus, sont mieux qu'avec l'exploitation conventionnelle. Les conditions de travail pour les populations plus pauvres sont améliorées, par exemple santé et sécurité, rémunération, stabilité d'emploi.

### ***Moins d'effet négatif sur les forêts et la biodiversité, y compris la faune***

Les patrimoines résiduels maintiennent leur capacité de servir comme territoire pour la flore et la faune naturelle. La perturbation, l'érosion et d'autres effets négatifs de la construction de routes, de parcs et de pistes seront réduits considérablement. En combinaison avec l'adhérence du code de conduites précitées, la faune en général et plus spécifiquement les primates et grands fauves auront une chance de survie bien meilleure.

### ***Efficacité, utilisation et récupération de bois en forêt augmentées***

L'EFI mènera à une réduction de grumes endommagées par des mauvaises techniques d'abattage et de tronçonnage, qui résultent en fentes, claques et roulures et en une réduction du nombre de billes abandonnées involontairement en forêt. Or, après achèvement du projet les gouvernements et entreprises pourront bénéficier de revenus plus élevés de la forêt en comparaison avec l'exploitation conventionnelle.

### ***Conditions moins favorables pour l'exploitation illégale et non contrôlée***

Une planification plus consciencieuse et un flot d'information plus effectif de l'unité de planification vers les unités d'opération arrêteront la récolte d'arbres non incluses dans le plan de récolte légalement approuvé. En plus, une meilleure information et une sensibilité élevée de la nécessité de conserver des patrimoines résiduels promettant pourra avoir augmenté la vigilance parmi le personnel de l'entreprise pour signaler et lutter contre l'exploitation illégale par des étrangers.

### ***Sécurité augmentée des ouvriers***

La plupart des travaux forestiers sont caractérisés par des conditions de travail difficiles, des efforts physiques durs et un risque élevé d'accidents. Spécifiquement dans les pays en développement, ceci résulte souvent en un cercle vicieux de basse productivité, bas salaires et une force ouvrière instable.

Afin de sécuriser l'avenir de l'industrie forestière, les ressources humaines aussi bien que les ressources forestières devront être gérées de façon durable.

En appliquant les techniques d'EFI, la sécurité est augmentée, par exemple par l'abattage contrôlé et la santé peuvent être améliorée par l'application d'une posture correcte pendant l'abattage.

La situation souhaitée à l'issue du projet est :

### **Politique**

Les gouvernements auront inclus l'EFI comme condition pour l'aménagement forestier compétent et pour l'obtention et la gestion d'une concession forestière. Le projet procurera des conseils et références spécifiques pour faciliter un meilleur suivi de certification de l'AFD et de formation et application d'EFI.

### **Application**

L'exploitation conventionnelle sera remplacée par l'exploitation à faible impact dans de grandes parties du Gabon : les concessionnaires et les contractants engageront du personnel formé en EFI et appliqueront les techniques d'EFI dans leurs opérations forestières. Dans d'autres parties de la région des démarches initiales ont été entreprises vers l'application de l'EFI. La portée du succès de cette application dépend de la réussite d'inclure des sociétés des autres pays de l'Afrique centrale. La capacité de formation devra aussi être développée en coopération avec l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF).

### **Dispositions améliorées de formation professionnelle**

Afin d'assurer les pratiques d'EFI à long terme, les écoles/ instituts nationaux de formation professionnelle serviront comme centres permanents de formation en EFI. Préférentiellement, ces centres auront établi une ou deux forêts-modèle d'EFI pour des fins d'instruction. La formation est basée sur des modules couvrant la gamme entière de l'EFI. Chaque module comprend une composante de l'EFI et fait une différence pour des groupes-cibles spécifiques, par exemple les agences gouvernementales, les professionnels, les gérants, les cadres, les opérateurs et les conducteurs.

Les bénéficiaires les plus évidents étaient :

- Gouvernements: accrue des revenus, conservation de la biodiversité et protection de la faune.
- Compagnies forestières : récupération élevée de bois, efficacité augmentée des opérations, accès aux marchés environnementalement sensibles.
- Les travailleurs et cadres forestiers : rémunération, santé, sécurité.
- Le peuple dépendant de la forêt : la durabilité des produits et services procurés par la forêt sont mieux garantis.

| <b>Impact souhaité du projet</b>  | <b>Vérification</b>  | <b>Impact réalisé du projet</b>  |
|---|--|--|
| Conditions améliorées des populations dépendantes de la forêt               | La capacité de production des forêts est mieux maintenue   | L'application des techniques EFI assure que la forêt reste en meilleur état et diminue la destruction de la ressource (voir rapport produit 1.1)                           |
|   | Les perspectives pour l'utilisation des produits forestiers non-ligneux, le gibier inclus, sont améliorées | L'application des techniques EFI comme enseigné diminue les dégâts au patrimoine résiduel et conserve les arbres fruitiers. (voir rapport produit 1.1)                     |
|   | Les conditions de travail pour les populations plus pauvres sont améliorées                                | L'application des techniques EFI assure mieux la sécurité des ouvriers. Le projet a formé 179 ouvriers en techniques EFI et aspects de sécurité (voir rapport produit 2.2) |
| Moins d'effet négatif sur les forêts et la biodiversité, y compris la faune | Les patrimoines résiduels continuent à servir comme territoire pour la flore et la faune naturelle.        | L'application des techniques EFI assure que la forêt reste en meilleur état et diminue la destruction de la ressource (voir rapport produit 1.1)                           |
|   | La perturbation, l'érosion et  | L'application des techniques EFI   |

| Impact souhaité du projet   | Vérification  | Impact réalisé du projet  |
|---|---|---|
|   | d'autres effets négatifs de la construction de routes, de parcs et de pistes seront réduits considérablement.   | assure que la forêt reste en meilleur état et diminue la destruction de la ressource (voir rapport produit 1.1)   |
|   | En combinaison avec l'adhérence du code de conduites précitées, la faune en général et plus spécifiquement les primates et grands fauves auront une chance de survie bien meilleure | Le projet n'a pas pu analyser les effets directs sur la faune. Il est néanmoins probable que le maintien de la ressource augment les chances de survie des animaux.   |
| Efficacité, utilisation et récupération de bois en forêt augmentées   | L'EFI mènera à une réduction des pertes et gaspillages de bois  | L'analyse de l'exploitation a montré que l'EFI augmente le rendement des grumes lors de l'abattage. (voir produit 1.3)  |
|   | Les bénéfices tirés de la forêt sont augmentés  | L'analyse de l'exploitation de la forêt modèle à montré que l'EFI peut être exécuté au même prix que l'exploitation conventionnelle mais que la ressource reste en meilleur état. (voir produit 1.1 et 1.3)   |
| Conditions moins favorables pour l'exploitation illégale et non contrôlée   | Une planification plus consciencieuse diminue les activités illégales   | L'application des techniques EFI augmente la connaissance de la ressource. Le contrôle sur l'exploitation est ainsi augmenté (voir produit 1.3 et produit 2.2)  |
|   | Augmentation de la vigilance parmi le personnel de l'entreprise pour signaler et lutter contre l'exploitation illégale par des étrangers.   | Le projet a sensibilisé ouvrier, gérants de sociétés, membres de l'administration et des étudiants sur les règles de exploitation et d'aménagement. Les personnes sont ainsi mieux équipées pour identifier et signaler des activités illicites (voir produit 2.3). |
| Sécurité augmentée des ouvriers   | En appliquant les techniques d'EFI, la sécurité est augmentée,  | L'application des techniques EFI assure mieux la sécurité des ouvriers. Le projet a formé 179 ouvriers en techniques EFI et aspects de sécurité (voir rapport produit 2.2)  |
| Les gouvernements auront inclus l'EFI comme condition pour l'aménagement forestier compétent et pour l'obtention et la gestion d'une concession forestière. | Le projet procurera des conseils et références spécifiques pour faciliter un meilleur suivi de certification de l'AFD et de formation et application d'EFI.                         | Le ministère de l'environnement, des forêts, des Eaux et du développement durable a adopté le projet de formation et veut lui même continuer et renforcer les activités de formation (voir produit 2.5)   |
| Application de l'EFI au Gabon   | L'exploitation conventionnelle sera remplacée par l'exploitation à faible impact dans de grandes parties du Gabon   | Plusieurs sociétés ont bénéficiés des formations offertes par le projet. Parmi ces sociétés plusieurs ont intégré la formation dans la politique de gestion. L'exploitation résultant de cette politique sera à impact réduit (voir produit 2.2).                   |
|   | Les concessionnaires et les contractants engageront du personnel formé en EFI et  | Plusieurs sociétés ont bénéficiés des formations offertes par le projet. Parmi ces sociétés   |

| Impact souhaité du projet   | Vérification  | Impact réalisé du projet  |
|---|---|---|
|   | appliqueront les techniques d'EFI dans leurs opérations forestières.  | plusieurs ont intégré la formation dans la politique de gestion. L'exploitation résultant de cette politique sera à impact réduit (voir produit 2.2). Au Gabon plusieurs sociétés sont maintenant certifiées FSC et ont adopté l'EFI comme technique d'exploitation.  |
|   | Dans d'autres parties de la région des démarches initiales ont été entreprises vers l'application de l'EFI. | Le projet a exécuté des formations dans le Cameroun (voir produit 2.2). Au Cameroun plusieurs sociétés sont maintenant certifiées FSC et ont adopté l'EFI comme technique d'exploitation.   |
| Afin d'assurer les pratiques d'EFI à long terme, les écoles/ instituts nationaux de formation professionnelle serviront comme centres permanents de formation en EFI. | Ces centres auront établi une ou deux forêts-modèle d'EFI pour des fins d'instruction.                      | Bien que des contacts très positifs existent entre le projet et l'ENEF et l'Université de Libreville, il n'est pas encore possible de parler de centres de formation permanent. La raison pour ceci est que le centre prévu dans ce projet n'a pas encore de statut légale ni des sources indépendant de financement. |
|   | La formation est basée sur des modules couvrant la gamme entière de l'EFI.                                  | Dans le projet une gamme complet de modules de formation existe, avec laquelle des formations ont été effectués (voir produit 2.2)  |
|   | Chaque module comprend une composante de l'EFI et fait une différence pour des groupes-cibles spécifiques,  | Dans le projet une gamme complète de modules de formation existe, avec laquelle des formations ont été effectués. Les formations ont été adaptées pour satisfaire les besoins des étudiants et des membres de l'administration aussi bien que les employés des entreprises. (voir produit 2.2 et 2.3)                 |



## 5. BILAN ET ANALYSE

Février 2010 une réunion de fin de projet a eu lieu à Libreville entre les dirigeants du projet et les représentants du ministère. Pendant cette réunion les résultats du projet ont été présentés.

Durant et après ce travail l'agence d'exécution a pu analyser l'achèvement du projet et les problèmes que le projet a connu pendant son exécution.

Les résultats du projet ont confirmé que l'argument du projet a été jugé pertinent. En fait l'argument du projet reste valable. Les formations pratiques se sont prouvées nécessaires et l'effet souhaité de ces formations se sont confirmés. L'effet que les formations peuvent avoir sur la gestion des forêts en termes de l'écologie et de l'économie ont pu être confirmés. Il est apparu par contre que la création d'un centre de formation n'est possible que quand des possibilités pour arranger son statut officiel, et un financement d'une durée plus longue peuvent d'avantage être couvertes. A l'issue de la phase actuelle le centre de formation n'a pas un statut officiel (SARL, fondation, ONG).

Les parties prenantes pour les formations (sociétés, ministère, étudiants) ont été bien identifiées et ont bien participé au projet. Ceci a été facilité par le fait que le projet avait connu une phase pilote au Gabon pendant laquelle les parties prenantes ont pu être identifiées. Les sociétés sont très preneuses de formation et dans la situation actuelle où la certification devient de plus en plus importante assure leur intérêt continu dans les formations. Le ministère est intéressé d'augmenter la productivité des concessions forestières et d'augmenter la durabilité de la gestion forestière. Les écoles telles que l'ENEF restent intéressées de inclure des formations pratiques dans leur curriculum de formation. Les journées de formation organisées à cette école ont toujours été bien visitées. Un des problèmes rencontrés pendant le démarrage du projet était que le régime fiscal (projet exonéré de taxes) a engendré beaucoup de retards, comme un projet n'est pas une entité juridique. Dans l'avenir un tel problème devrait être évité en assurant que la structure financée à une entité juridique. Le centre de formation doit faire un effort de créer une entité juridique pendant une deuxième phase.

Une des parties prenantes (les sociétés) pourrait mieux s'impliquer dans les formations en faisant avec le centre des contrats sur un plus long terme. Ce genre de contrat assure des fonds de roulement pour organiser des formations.

Le fait que les sociétés ont préférés recevoir les formations sur place chez eux a diminué l'intérêt de monter un centre de formation avec forêt de formation. En fait le centre peut maintenant consister d'un bureau rejoignant plusieurs formateurs. Ce bureau peut organiser des formations dans les sociétés à être effectué par des formateurs engagés dans le bureau. L'intérêt de maintenir des grandes machines forestières a ainsi aussi beaucoup diminué. Ceci a été une surprise comme les centres au Brésil et en Guyane ont toujours fonctionnés avec des employés d'entreprise venant vers le centre.

Pendant la phase de formulation du projet la préférence des sociétés n'était pas assez bien connue. Des enquêtes auprès des sociétés pendant la formulation du projet auraient dû avoir prévu cette préférence.

Le temps et ressources budgétisés pour le budget ont été assez serrés. La raison principale pour ce problème est que le taux de conversion du dollar vers l'euro a beaucoup fluctué et diminué pendant le projet. Comme le Gabon a un système monétaire lié à l'Euro et le financement de l'OIBT a été fourni en dollars ceci a créé des problèmes.

Un autre facteur qui était difficile à gérer est que le temps nécessaire pour démarrer le projet depuis le moment du premier versement est beaucoup plus long qu'initialement prévu. Il existe plusieurs raisons pour ceci. Une des plus importants était que les machines nécessaires pour l'exécution du produit 1.1 devaient venir des Etats Unis et que ceci a pris près de six mois.

L'aspect recherche du projet a été exécuté par l'agence d'exécution. Cet aspect a connu des problèmes à cause de la dépendance d'autres résultats du projet. Ceci veut entre autres dire que les recherches sur les techniques pouvaient seulement démarrer quand tous les éléments pour l'exploitation de la forêt modèle étaient réunis (inventaire, plan de travail, machines, personnel etc.). Un avantage aurait été de formuler la recherche d'une telle manière que elle pouvait être faite sans dépendre d'autres activités du projet.

Quelques influences externes ont créé des risques pour le projet tel que le décès du président Gabonais ce qui a créé un arrêt du projet pour une période d'environ un mois et demi. Aussi la décision de arrêter l'export des grumes a créé des tensions entre le secteur bois et le ministère. Pendant cette période ces deux parties n'étaient pas disponibles pour des activités du projet.

Concernant la durabilité des résultats du projet il est devenu clair que le projet a besoin d'une phase supplémentaire pour mieux consolider les résultats du projet. Actuellement le projet n'a pas résulté en une structure autonome avec structure légale qui peut engager les formateurs du projet et organiser de façon autonome des formations. La raison pour ceci est que le projet s'est d'un côté concentré sur la sensibilisation sur le sujet EFI et d'un autre côté a travaillé sur les formations et la création de capacité de formation. Le projet aura du consacrer des moyens et du temps sur la création de structure juridique également. Pendant une deuxième phase ce travail est primordial.

Un autre facteur qui a une grande influence sur la durabilité du projet est la sécurité de financement. Actuellement le centre de formation doit ses fonds de financements de durée limitée. Il est préférable d'intégrer le centre dans une structure gouvernementale qui assure la continuité. C'est pour cette raison qu'il est souhaitable que le projet soit géré par l'administration forestière pendant la phase suivante.

Les diverses organisations qui étaient impliqués dans le projet ont joué leur rôle comme convenu. Le projet s'est fort appuyé sur le Wildlife Conservation Society, surtout au début du projet. Ceci parce que le WCS avec sa structure existante pouvait appuyer le projet avec des problèmes d'organisation et juridiques.

Le ministère a appuyé le projet comme prévu avec la mise à disposition des ingénieurs, des locaux et des salles pour des réunions. Aussi le ministère a voulu prendre le devant pour la soumission de la deuxième phase du projet. Une des difficultés rencontrées est que les responsables changent de temps en temps, ce qui rend la communication des fois un peu difficile.

Le projet a pu très bien coopérer avec l'ENEF pour l'organisation des séminaires de formation et pour l'insertion de stagiaires dans le projet.

## 6. ENSEIGNEMENTS DEGAGES

De l'exécution du projet des enseignements sont dégagés. Il est notamment devenu clair que grâce à une phase pilote du projet les parties prenantes pour ce projet étaient connus du projet.

Les parties les plus intéressées du projet (sociétés et étudiants) ont bien pu bénéficier des formations offertes par le projet. Un des types de formation que le projet n'a pas pu offrir était une session pratique avec les étudiants dans la forêt de démonstration. La raison pour ceci était que les moyens de transport dans la forêt étaient limités à six personnes et que la route d'approche pour la concession de la SEEF n'était passable pour un autobus. Des classes entières n'ont pas pu visiter le chantier à cause de ceci. Dans une phase prochaine un accord d'insertion avec l'ENEF doit assurer que des étudiants participent à des formations pratiques chez des sociétés.

Il est devenu clair que les sociétés forestières préfèrent que les formations ont lieu sur leur site de travail.

En organisant les formations de formateurs le projet a pu découvrir que former des ingénieurs pour devenir formateur dans divers sujets de l'exploitation à faible impact est bien possible. Un problème est de former des abatteurs pour devenir formateur. La plupart des gens avec laquelle la formation de formateur a été entamée n'avait pas le niveau requis pour devenir formateur. Une solution possible est de faire fonctionner les formateurs en binôme (ingénieur avec abatteur).

Pendant l'identification du projet un grand accent a été mis sur l'exécution des formations et la sensibilisation du public. Vu l'état actuel du projet il est clair que la création de structure juridique pour le centre de formation avait besoin de plus d'attention. Une structure juridique pour le projet l'aurait donné une position plus autonome.

Le projet était dépendant d'intrants qui ont créé des retards importants. Pour une phase prochaine il est important d'assurer que tous les biens dont le projet peut avoir besoin seront réunis pendant le premier mois d'exécution du projet. Il est aussi devenu clair qu'un des objectifs longs termes du projet qui est l'extension dans la sous-région ne peut être fait qu'après la consolidation des acquis au Gabon. Il faut pour ceci une période de projet supplémentaire au Gabon pendant laquelle un début peut être fait avec la formation des formateurs d'autres pays du Bassin du Congo.

Une des choses qui est devenu clair pendant cette phase du projet est que l'objectif final pour le centre aurait pu être mieux identifié. Le projet actuel avait comme objectif d'étudier les possibilités pour le centre d'un côté et de l'autre côté de déjà créer le centre. Ceci crée une situation difficile. Pour une phase prochaine il est souhaitable de faire de ce point une des activités focales. Ainsi à la fin de la deuxième phase une structure claire sera établie.

L'aspect recherche du projet a été exécuté par l'agence d'exécution. Cet aspect a connu des problèmes à cause de la dépendance d'autres résultats du projet. Ceci veut entre autres dire que les recherches sur les techniques pouvaient seulement démarrer quand tous les éléments pour l'exploitation de la forêt modèle étaient réunis (inventaire, plan de travail, machines, personnel etc.). La recherche aurait aussi bénéficié d'être planifié et exécuté par des chercheurs professionnels.

Concernant la continuité du projet nous avons pu conclure que la création de la structure finale du projet (avec son personnel) dès le début aurait été mieux. Les avantages clairs sont que les efforts seront concentrés sur la structure et le personnel qui, par la suite, vont gérer le centre après le projet. Les contacts et le savoir faire sont ainsi conservés après la complétion de la phase de financement extérieur.

Il aurait aussi été possible de définir les rôles des autres parties prenantes avec une relation continue comme objectif.

## 7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le projet PD 392/06 rev 2 a pu être exécuté dans le délai prévu initialement. Surtout les formations pratiques ont été un des grands succès du projet. 170 employées d'entreprises ont pu être formées dans des techniques pratiques qui rendent leur travail plus en sécurité et de meilleure qualité.

Les conclusions et recommandations sur ce projet sont présentées ci-dessous point par point :

Concernant l'identification et la définition du projet :

Le fait qu'une phase pilote avait déjà eu lieu au Gabon a beaucoup aidé pour bien identifier et formuler le projet. Les besoins sentis par les sociétés en formation pratique et le potentiel d'un tel projet étaient connus. Malgré ceci il aurait été mieux d'avoir formulé la recherche pour la bonne structure juridique comme un objectif.

Concernant la conception et le montage du projet :

Pendant la formulation du projet le fait que les sociétés préfèrent recevoir des formateurs chez eux, et ne veulent pas envoyer leur personnel à un centre de formation aurait dû être découvert. Une partie du projet aurait ainsi pu être formulé différemment et l'accent sur la forêt modèle aurait été diminué.

La vitesse avec laquelle un centre de formation peut être créé et inséré dans le système d'un pays a été surestimé. En fait la phase actuelle a servi pour générer des idées sur la forme d'un tel centre et a débuté avec la formation des formateurs qui doivent y travailler. Pour consolider ce centre et assurer son statut juridique plus de temps est nécessaire.

Concernant la mise en œuvre du projet :

La mise en œuvre du projet a permis d'obtenir beaucoup de résultats en relativement peu de temps. L'agence d'exécution est bien insérée dans le sujet et dépend de peu d'appui d'extérieur pour exécuter les activités. Les partenaires du projet ont été choisis avec soin et ont permis d'exécuter le projet comme planifié.

Concernant l'organisation du projet :

L'organisation du projet a été généralement bien. Quelques petites changements auraient pu augmenter l'efficacité et l'impact du projet tel que : l'organisation de séminaire d'information tout les six mois pour informer le grand public sur le progrès du projet, sous-traitance des aspects de recherche à une université reconnu et de débiter avec la création du structure juridique pour mieux canaliser les efforts.

Concernant la direction et gestion du projet :

La direction et gestion du projet ont été faites avec les résultats comme point focale. A certaines temps aussi le processus pour arriver à un résultat est important. Il est clair que des réunions entre les divers partenaires doivent avoir lieu au moins tout les deux mois.

En général il est possible de conclure qu'il est important de bien vérifier les préférences de diverses parties prenantes concernant les activités du projet. Ainsi il aurait été possible de savoir qu'un centre localisé dans une forêt de démonstration à moins d'intérêt pour les diverses sociétés forestières.

En plus il est clair que l'intégration des divers résultats est faite correctement. Dans le projet actuel un résultat important (statut juridique du centre) n'avait pas été formulé comme objectif et résultat du projet. Ceci doit toujours être bien vérifié dans le cadre logique des projets.

## ANNEXE 1 ÉTAT FINANCIER DU PROJET

| RUBRIQUES BUDGETAIRES                     |   |                                    |                |                  |
|---|---|------------------------------------|----------------|------------------|
| I. Fonds gérés par l'Agence d'Exécution : |   |                                    |                |                  |
| cde                                       | rub   | total approuvé dans budget initial | revised budget | spent 31-03-2010 |
| <b>10.</b>                                | <b>PERSONNEL DU PROJET</b>                        |                                    |                |                  |
| 11.                                       | Experts nationaux                                 | 62.250                             | 48.009         | 48.009           |
| 11.1                                      | <i>Auguste Ndouna Ango</i>                        |                                    |                |                  |
| 11.2                                      | <i>Alain Moundounga</i>                           |                                    |                |                  |
| 11.3                                      |   |                                    |                |                  |
| 12.                                       | Consultants nationaux                             | 59.834                             | 35.000         | 35.000           |
| 12.1                                      | <i>(DOMAINE A PRECISER)</i>                       |                                    |                |                  |
| 12.2                                      | <i>(DOMAINE A PRECISER)</i>                       |                                    |                |                  |
| 12.3                                      | <i>(DOMAINE A PRECISER)</i>                       |                                    |                |                  |
| 13.                                       | Autres effectifs                                  | 28.800                             | 35.773         | 35.773           |
| 14.                                       | Bourses et Formations                             | 79.500                             | 97.351         | 97.351           |
| 14.1                                      | <i>formateur pour formation en entreprise</i>     |                                    |                |                  |
| 14.2                                      | <i>formateur pour formation futurs formateurs</i> |                                    |                |                  |
| 14.3                                      | <i>stagiaires</i>                                 |                                    |                |                  |
| 14.4                                      | <i>formateur pour réalisation forêt modèle</i>    |                                    |                |                  |
| 14.5                                      | <i>séminaire</i>                                  |                                    |                |                  |
| 15.                                       | Experts internationaux                            | 280.000                            | 318.380        | 318.380          |
| 15.1                                      | <i>Chef de projet</i>                             |                                    |                |                  |
| 15.2                                      | <i>Tieme Wanders</i>                              |                                    |                |                  |
| 15.3                                      | <i>Mans Vroom</i>                                 |                                    |                |                  |
| 15.4                                      |   |                                    |                |                  |
| 15.5                                      |   |                                    |                |                  |
| 16.                                       | Consultants internationaux                        | 10.000                             |                |                  |
| <b>19</b>                                 | <b>19. Total-Rubrique</b>                         | <b>520.384</b>                     | <b>534.512</b> | <b>534.512</b>   |
| <b>20.</b>                                | <b>SOUS-TRAITANCE</b>                             |                                    |                |                  |
| 21.                                       | Sous-traitance (avec A)                           | 0                                  | 0              |                  |
| 22.                                       | Sous-traitance (avec B)                           | 0                                  | 0              |                  |
|   | <b>29. Total-Rubrique</b>                         | <b>0</b>                           | <b>0</b>       |                  |
| <b>30.</b>                                | <b>DEPLACEMENTS EN MISSION</b>                    |                                    |                |                  |
| 31.                                       | Indemnités journalières                           | 36.060                             | 36.060         | 36.060           |
| 31.1                                      | <i>Experts nationaux</i>                          |                                    |                |                  |
| 31.2                                      | <i>Consultants nationaux</i>                      |                                    |                |                  |
| 31.3                                      | <i>Experts internationaux</i>                     |                                    |                |                  |
| 31.4                                      | <i>Consultants internationaux</i>                 |                                    |                |                  |
| 32.                                       | Déplacements internationaux                       | 40.500                             | 60.183         | 60.183           |
| 32.1                                      | <i>Experts internationaux</i>                     |                                    |                |                  |
| 32.2                                      | <i>Consultants internationaux</i>                 |                                    |                |                  |
| 33.                                       | Frais de transport                                | 0                                  | 0              |                  |
| <b>39</b>                                 | <b>39. Total-Rubrique</b>                         | <b>76.560</b>                      | <b>96.243</b>  | <b>96.243</b>    |
| <b>40.</b>                                | <b>IMMOBILISATIONS</b>                            |                                    |                |                  |



| <b>RUBRIQUES BUDGETAIRES</b>                     |                                  |   |                           |                                  |
|--|----------------------------------|---|---------------------------|----------------------------------|
| <b>I. Fonds gérés par l'Agence d'Exécution :</b> |                                  |   |                           |                                  |
| <b>cde</b>                                       | <b>rub</b>                       | <b>total approuvé<br/>dans budget<br/>initial</b> | <b>revised<br/>budget</b> | <b>spent<br/>31-03-<br/>2010</b> |
| 41.  | Locaux                           | 25.000  | 25.000                    | 25.000                           |
| 42.  | Terrains                         | 20.000  | 20.000                    | 20.000                           |
| 43.  | Véhicules                        | 50.000  | 61.374                    | 61.374                           |
| 44.  | Biens d'équipement               | 0   | 0                         |                                  |
| 49   | <b>49. Total-Rubrique</b>        | <b>95.000</b>                                     | <b>106.374</b>            | <b>106.374</b>                   |
| 50.  | <b>CONSOMMABLES</b>              |   |                           |                                  |
| 51.  | Matières premières               | 0   | 0                         |                                  |
| 52.  | Pièces détachées                 | 14.000  | 2.695                     | 2.695                            |
| 53.  | Carburants et services d'utilité | 19.200  | 8.486                     | 8.486                            |
| 54.  | Fournitures de bureau            | 6.000   | 10.372                    | 10.372                           |
| 55.  | Location bureau/maison           | 72.000  | 52.731                    | 52.731                           |
| 55.1   | <i>Bureau</i>                    |   |                           |                                  |
| 55.2   | <i>Maison</i>                    |   |                           |                                  |
| 59   | <b>59. Total-Rubrique</b>        | <b>111.200</b>                                    | <b>74.284</b>             | <b>74.284</b>                    |
| 60.  | <b>DIVERS</b>                    |   |                           |                                  |
| 61.  | Dépenses diverses                | 15.000  | 6.731                     | 6.731                            |
| 62.  | Audit                            | 0   | 0                         |                                  |
| 63.  | Fonds de prévoyance              | 26.566  | 26.566                    | 26.566                           |
| 69   | <b>69. Total-Rubrique</b>        | <b>41.566</b>                                     | <b>33.297</b>             | <b>33.297</b>                    |
|  | <b>TOTAL I</b>                   | <b>844.710</b>                                    | <b>844.710</b>            | <b>844.710</b>                   |

## ANNEXE 2 ÉTAT DE TRESORERIE DU PROJET

Les fonds du projet ont été consommés dans leur totalité. Il ne reste plus de fonds à justifier.